

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

soutenu et financé par

# SOMMAIRE

Éditoriaux	3
Nos temps forts 2022	6
Qui sommes-nous ?	8
Adhérents 2022	9

## **PANORAMA DES PROJETS** **15-59**

• Panorama	16
• Solution régionale télésanté	18
• Solution régionale parcours	22
• Accompagnement aux usages	26
• Dossier communicant de cancérologie (DCC)	29
• ViaTrajectoire (Grand-âge, Handicap et Sanitaire)	30
• ROR, Répertoire opérationnel des ressources	33
• Articulation régionale des Samu (ARéSA)	35
• Accompagnement au volet numérique du Ségur en santé	37
• Accompagnement DMP, Dossier médical partagé	38
• Accompagnement messagerie sécurisée de santé	41
• E-santé MAIL	43
• Accompagnement Mon Espace Santé	44
• Accompagnement Identité Nationale de Santé (INS)	46
• Programme ESMS numérique	48
• Accompagnement Maisons de santé pluriprofessionnelles	51
• Accompagnement des professionnels en exercice coordonné	53
• Résumé de passages aux urgences	54
• Services d'imagerie médicale (MICS)	55
• Accompagnement Sécurité numérique en santé	56

## **BILAN SOCIAL** **60**

## **BILAN FINANCIER** **62**



## ÉDITO

**Laurence Browaeys**

Directrice de l'Appui à la transformation du système de santé et de l'accompagnement (DATA)

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

L'ARS des Pays de la Loire est mobilisée aux côtés de tous les partenaires du territoire pour soutenir le déploiement de la feuille de route du numérique en santé régionale et de la feuille de route nationale du Ségur numérique. L'ARS s'appuie principalement sur le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS GCS e-santé Pays de la Loire), maîtrise d'ouvrage préférentielle pour le déploiement de la e-santé, dotée maintenant de 55 collaborateurs grâce notamment aux renforts ponctuels du Ségur numérique. C'est une véritable force de frappe en faveur du virage numérique en santé pour la région.

Je ne peux que louer la qualité de notre collaboration avec le GRADeS, qui se professionnalise et se bonifie d'année en année, portant significativement ses fruits. Cette dynamique témoigne de la place donnée au numérique dans les politiques de santé, et les attentes qui y sont associées.

Cette année 2023 est marquée par les travaux de notre projet régional de santé (PRS3) qui réaffirme le numérique en santé comme levier des transformations de notre système de santé ; à cet égard, la nécessité d'accompagner les déploiements et l'utilisation des outils numériques par les professionnels de santé est rappelée, au service de l'accès aux soins, de l'orientation et de la qualité des parcours patient. Le déploiement de la feuille de route nationale portée par le Ségur apporte le cadre de référence sécurisé au développement de l'échange et de partage des données de santé.

Les priorités nationales 2023 de la feuille de route concernent :

- la maximisation des déploiements des solutions référencées « Ségur » et des référentiels et services socles (INS, DMP, MSS, prosanté connect) par des accompagnements de proximité,
- l'accompagnement au déploiement de nouveaux usages en faveur de Mon Espace Santé : accompagnement des établissements sanitaires et médico-sociaux dans les usages MSS, DMP, Dossier Usager Informatisé en ESMS, ainsi que le renforcement de l'appui de l'utilisateur à l'usage de Mon Espace Santé dans une logique d'inclusion numérique laissant personne de côté (réseau des bénévoles ambassadeurs Mon Espace Santé),
- le renforcement de la résilience des établissements de santé,
- la sécurisation de la convergence des services numériques régionaux vers la doctrine nationale du numérique en santé.

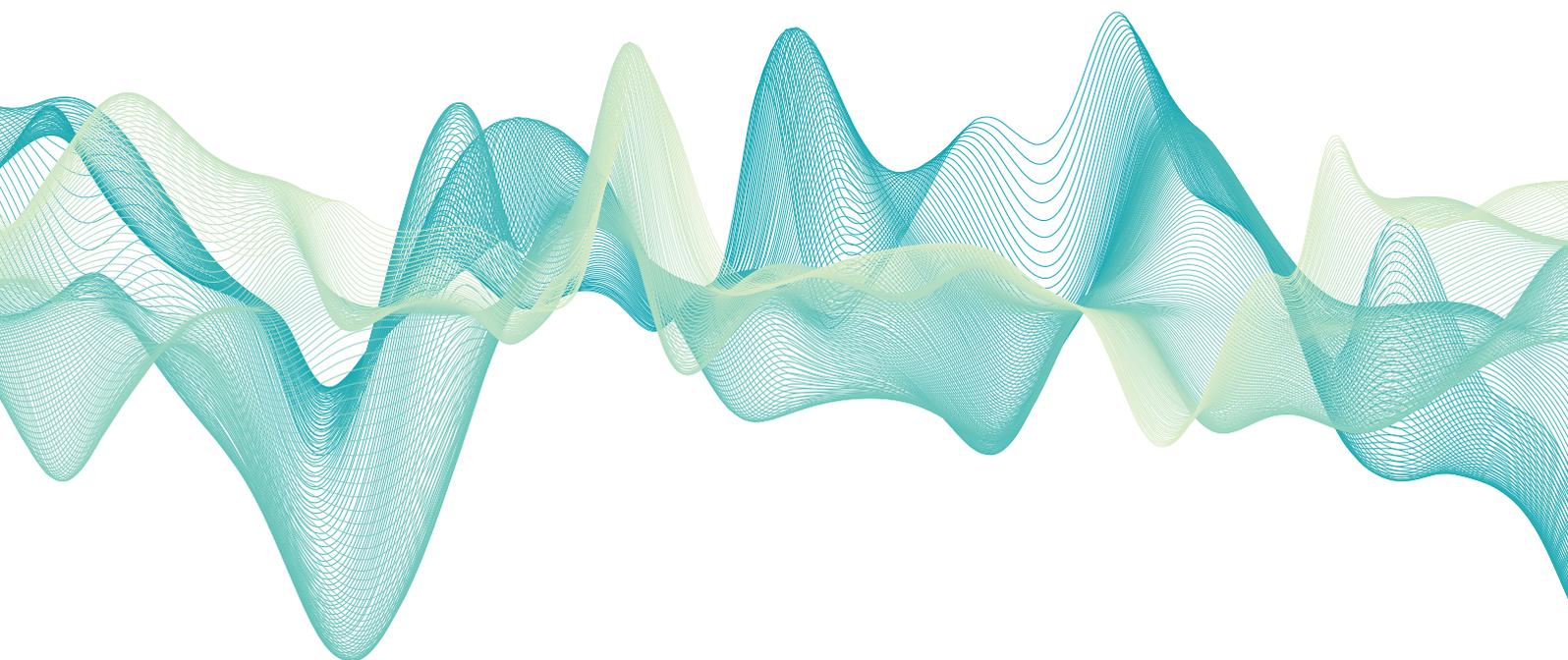
L'organisation territorialisée, aux côtés de la Région, des Départements, de l'assurance maladie et des collectivités, avec les acteurs de terrain, et en appui des Directions territoriales est désormais mature et apporte pragmatisme et réactivité.

Je veux souligner ici que notre région est avancée et se distingue dans le déploiement du numérique en santé : ses résultats dans le déploiement du Ségur numérique sont salués par les autorités nationales : engagement massif des établissements dans les programmes de soutien à l'équipement et à l'usage, région phare en cyber-sécurité.

Les usages attendus dans notre feuille de route régionale sont au rendez-vous : parmi les premières régions fin 2022 pour l'usage de la téléconsultation ; près de 9 000 professionnels utilisateurs de la solution régionale de télésanté ; près de 4 000 utilisateurs de la solution régionale Parcours pour plus de 20 000 usagers pris en charge ; près de 50 000 dossiers de régulation médicale partagés par les Samu...

Ces résultats sont le fruit d'une excellente coopération entre l'ARS et le GRADeS, mais surtout, d'un investissement et d'une détermination sans faille des administrateurs du Grades et de leurs collègues.

Merci très sincèrement à tous !





## ÉDITO

**Alain Foltzer**, Administrateur

**Saber Aloui**, Administrateur suppléant

**Anne-Alexandra Babu**, Directrice

Avec le déploiement de programmes ambitieux transformant le numérique en santé dans les territoires, l'année 2022 a été riche pour les 10 ans du GCS, dont l'évolution témoigne des enjeux grandissants du numérique en santé et de l'accompagnement réalisé par le GRADeS. L'équipe a été renforcée, pour répondre aux enjeux de déploiement et d'accompagnement des programmes de développement de la e-santé aux côtés des professionnels de santé et du médico-social et en soutien du Projet régional de santé de l'ARS.

Quatre thématiques ont guidé notre année :

**Construction** : nous avons poursuivi nos travaux d'adaptation de nos services aux besoins de nos utilisateurs en enrichissant nos outils de nouvelles fonctionnalités attendues (e-parcours, télésanté...) et en accompagnant les acteurs dans la recherche des solutions correspondant le mieux à leurs besoins (cartographies des dossiers uniques de l'utilisateur du médico-social, des outils d'éducation thérapeutique...). Le volet numérique du Ségur lancé fin 2021 s'est concrétisé avec le lancement et l'aboutissement de différentes actions menées collectivement avec l'Agence régionale de santé, l'Assurance maladie et les acteurs des territoires. Notamment des groupes de travail axés usages pour échanger et partager des données de santé et des groupes utilisateurs pour formuler des propositions visant à lever les freins à l'usage des services socles.

**Échanges** : nous avons organisé des événements pour mettre en lien les acteurs, favoriser l'échange entre pairs et le partage d'expériences, au travers de la journée e-parcours rassemblant 150 professionnels autour de la coordination et des 10 nouveaux usages lancés en 2022, la journée du Collectif SI médico-social. Notons également les actions et événements qui sont organisés tout au long des projets parmi lesquels les clubs utilisateurs rassemblant les professionnels autour d'une thématique (145 RETEX et clubs utilisateurs organisés) ou encore les échanges avec la délégation du numérique en santé lors de leur venue à Nantes et rencontre avec l'équipe du GCS e-santé.

**Territorialisation** : le volet numérique du Ségur nous a permis de prendre un réel virage dans la territorialisation en renforçant le dispositif de l'accompagnement à l'usage (chargés d'appui e-santé basés dans les départements) avec le recrutement d'un chef de projet territorial référent du numérique en santé par département et contact privilégié des délégations territoriales de l'ARS et des CPAM.

**Risque cyber** : le développement des usages numériques s'accompagne mécaniquement de l'augmentation des risques associés. Corrélés à l'augmentation générale de la menace sur les systèmes numériques, cela impose à tout un chacun une cybervigilance de tous les instants. Nous poursuivons et démultiplions nos efforts de sensibilisation et d'accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs ainsi que notre engagement auprès de l'ensemble de la communauté au travers de notre participation à la Taskforce cyber ministérielle en tant que représentant des GRADeS.

# NOS TEMPS FORTS 2022

## NOS CHEFS DE PROJET TERRITORIAUX SÉCUR S'INSTALLENT DANS LES TERRITOIRES.

Leurs missions :

- accompagner sur les priorités du Ségur et sur les usages numériques,
- sensibiliser et informer sur la e-santé,
- faire vivre la feuille de route à l'échelle de chaque département.



JANVIER

## DES GROUPES UTILISATEURS SONT LANCÉS EN COLLABORATION ARS-GRADES-ASSURANCE MALADIE

pour lever les freins à l'usage des services socles du Ségur, en partant des difficultés terrain rencontrées par les



MARS

## LES COMITÉS E-SANTÉ SONT LANCÉS DANS LES 5 DÉPARTEMENTS

pour définir et mettre en œuvre les feuilles de route départementales de déploiement de la e-santé, en collaboration ARS-GRADeS-Assurance Maladie.



MAI

FÉVRIER

## LANCEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL SUR L'ÉCHANGE ET LE PARTAGE DE DONNÉES DE SANTÉ,

rassemblant des groupes pluriprofessionnels pour aboutir sur des usages concrets en quelques sessions, en collaboration ARS, GRADeS et Assurance Maladie.



AVRIL

## ÉLECTION D'UN ADMINISTRATEUR, UN ADMINISTRATEUR SUPPLÉANT ET DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DE COLLÈGES,

lors de notre assemblée générale.



JUIN

1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE RÉGIONALE E-PARCOURS ARS / GRADES rassemblant 150 professionnels autour de la coordination des parcours.



**CONFÉRENCE DE PRESSE  
SUR LA TÉLÉSANTÉ EN SARTHE**

pour présenter le bilan du projet de télésanté lancé en 2018, ayant permis à 55 structures d'accéder aux 15 spécialités disponibles.



JUILLET

**CONFÉRENCE DE PRESSE  
SUR LA TÉLÉSANTÉ EN  
MAYENNE**

sur l'équipement des Ehpad pour réaliser des actes de télésanté, la quasi-totalité étant désormais équipés.



SEPTEMBRE

**COLLOQUE RÉGIONAL  
ESMS : LE VIRAGE NUMÉRIQUE**

à Angers, en collaboration avec le Collectif Systèmes d'Information Médico-social Pays de la Loire.



NOVEMBRE

AOÛT

**NOTRE ÉQUIPE COMPREND  
2 CHARGÉS D'APPUI PAR  
DÉPARTEMENT**

pour accompagner les professionnels de santé et du médico-social dans le déploiement et l'usage des outils numériques.



OCTOBRE

**SÉMINAIRE RÉGIONAL  
SUR L'IDENTITOVIGILANCE**

en collaboration avec Qualirel Santé et l'ARS et lancement de notre escape game sur l'identitovigilance

**LES DONNÉES DU ROR SONT  
ACCESSIBLES EN OPEN DATA**

**VISITE DE LA DÉLÉGATION  
DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ  
À NANTES**, avec l'ARS et l'Assurance Maladie pour échanger sur le Ségur, la télésanté, le e-parcours et le SAS.



DÉCEMBRE

**VIATRAJECTOIRE EST DÉPLOYÉ  
EN LOIRE-ATLANTIQUE,**

cet outil désormais national est déployé dans l'ensemble des départements des Pays de la Loire sur les trois modules (PA, PH et SSR).



# QUI SOMMES-NOUS ?

Le GCS e-santé des Pays de la Loire est le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS). Nous mettons en œuvre les politiques numériques de santé en région, sous le pilotage de l'Agence Régionale de Santé, afin d'améliorer la prise en charge et la coordination autour des usagers.

Notre expertise est au service de tous les professionnels de santé, du médico-social et du social en région Pays de la Loire. Nous accompagnons les projets sous tous leurs aspects : information, sensibilisation, accompagnement à la définition de l'organisation, formation, mise en œuvre et suivi de vos usages.

## GOVERNANCE

Le GCS fédère les acteurs régionaux publics, privés, privés à but non lucratif, libéraux, des champs sanitaire, médico-social et social ainsi que des collectivités. Nos **314 membres** siègent en assemblée générale **au sein de 9 collèges**.

En 2022, les mandats des administrateurs et des membres du comité exécutif arrivant à échéance, de nouvelles élections se sont tenues.

**Alain Foltzer** (Les Saisonnières) et **Saber Aloui** (CHU d'Angers) ont respectivement été élus administrateur et administrateur suppléant du groupement pour le mandat 2022/2025. Avec **Laurent Pons** (représentant inter-URPS), ils forment le comité restreint et sont accompagnés de **15 représentants de collèges** :



**Stéphane Lemardeley**  
CH Le Mans

**Justine Gouraud**  
HAD Mauges Bocage Choletais

**Tony Besseau**  
ADAPEI ARIA

**Pierre Nassif**  
CHU de Nantes

**Isabelle Redon**  
EHPAD Bellevue

**Dominique Brachet**  
URPS chirurgiens-dentistes

**Bernard Bensadoun**  
IRIS GRIM

**Gilles Sorgiati**  
EHPAD Mer et Pins

**Patrick Couny**  
URPS masseurs-kinésithérapeutes

**Lydia Thouvenel**  
SA Clinique du Parc

**Laurent Jouatel**  
La Chézalière

**Fabienne Empereur**  
ONCOPL

**Alexandra Moreau**  
HAD Vendée

**Frédéric Bancel**  
APF France Handicap

**Lorène Brémaud**  
CPTS des Vallées de l'Anjou Bleu

## ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

Au 31 décembre 2022, l'équipe opérationnelle du GCS e-santé Pays de la Loire, **dirigée par Anne-Alexandra Babu**, comptait 55 collaborateurs.

# ADHÉRENTS 2022

En 2022, 55 nouveaux adhérents rejoignent le GCS : ils sont 314 membres au total.

## **COLLÈGE 1 : ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SECTEUR SANITAIRE**

- Centre de santé mentale angevin - CESAME (49 LES PONTS-DE-CÉ)
- CH Château du Loir (72 CHÂTEAU-DU-LOIR)
- CH Cholet (49 CHOLET)
- CH Côte de Lumière (85 LES SABLES-D'OLONNE)
- CH de Châteaubriant (44 CHÂTEAUBRIANT)
- CH de Laval (53 LAVAL)
- CH de Longué (49 LONGUÉ)
- CH de réadaptation de Maubreuil (44 SAINT-HERBLAIN)
- CH de Saint-Nazaire (44 SAINT-NAZAIRE)
- CH de Saumur (49 SAUMUR)
- CHD de Vendée (85 LA ROCHE-SUR-YON)
- CH du Lude (72 LE LUDE)
- CH du Mans (72 LE MANS)
- CH du Nord Mayenne (53 MAYENNE)
- CH du Sud-Ouest mayennais (53 CRAON)
- CH Fontenay-le-Comte (85 FONTENAY-LE-COMTE)
- CH Erdre et Loire (44 ANCENIS)
- CH Georges Daumézou (44 BOUGUENAIS)
- CH Georges Mazurelle (85 LA ROCHE-SUR-YON)
- CH Haut Anjou (53 CHÂTEAU GONTIER)
- CH intercommunal Alençon-Mamers (72 MAMERS)
- CH Loire Vendée Océan Challans (85 CHALLANS)
- CH Paul Chapron (72 LA FERTÉ-BERNARD)
- CH spécialisé Blain - EPSYLAN (44 BLAIN)
- CHU Angers (49 ANGERS)
- CHU Nantes (44 NANTES)
- EPSM de la Sarthe (72 ALONNES)
- Hôpital des Collines Vendéennes (85 LA CHÂTAIGNERAIE)
- Hôpital Dumonte (85 ILE-D'YEU)
- Hôpital intercommunal du Pays de Retz (44 PORNIC)
- Hôpital intercommunal Lys Hyrome (49 CHEMILLÉ-EN-ANJOU)

- Hôpital intercommunal Sèvre et Loire (44 VERTOUC)
- Hôpital local Bel Air (44 CORCOUÉ-SUR-LOGNE)
- Hôpital Pierre Delaroché (44 CLISSON)
- Pôle Santé Sarthe et Loir (72 LA FLÈCHE)

## **COLLÈGE 2 : ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SECTEUR SANITAIRE**

- Clinique chirurgicale Porte Océane (85 OLONNE-SUR-MER)
- Clinique de l'Anjou (49 ANGERS)
- Clinique de la Loire (49 SAUMUR)
- Clinique du Parc (44 NANTES)
- Clinique du Pré (72 LE MANS)
- Clinique Korian Rougemont (72 LE MANS)
- Clinique Notre-Dame de Pritz (53 CHANGÉ)
- Clinique Saint-Charles (85 LA ROCHE-SUR-YON)
- Clinique Saint-Joseph (49 TRÉLAZÉ)
- Clinique Sainte-Marie (44 CHÂTEAUBRIANT)
- Centre médico chirurgical du Mans CMCM (72 LE MANS)
- HAD Saumurois (49 DOUÉ-LA-FONTAINE)
- Hôpital privé du Confluent (44 NANTES)
- IRIS GRIM (44 NANTES)
- Polyclinique de l'Europe (44 SAINT-NAZAIRE)
- Polyclinique du Maine (53 LAVAL)
- Polyclinique du Parc (49 CHOLET)
- Santé Atlantique (44 SAINT-HERBLAIN)
- SSR Roz Arvor (44 NANTES)

## **COLLÈGE 3 : ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS À BUT NON LUCRATIF – SECTEUR SANITAIRE**

- Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe (72 LE MANS)
- Association HAD de Vendée (85 LA ROCHE-SUR-YON)
- Association Les Capucins (49 ANGERS)
- Association Œuvres de Pen Bron (44 NANTES)

- Clinique FSEF Sablé-sur-Sarthe (72 SABLÉ-SUR-SARTHE)
- ECHO (44 NANTES)
- Fondation Georges Coulon (72 LE GRAND LUCE)
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu-SSR Les Récollets (49 DOUÉ-LA-FONTAINE)
- HAD Mauges Bocage Choletais (49 CHOLET)
- Institut de cancérologie de l'Ouest (49 ANGERS)
- Les Apsyades (44 BOUGUENAIS)
- MGEN Action sanitaire et sociale - SSR - EHPAD (85 CUGAND)
- OPPELIA Vendée (85 LA ROCHE-SUR-YON)
- Pôle régional du handicap-Centre de l'Arche (72 SAINT-SATURNIN)
- Clinique Jules Verne (44 NANTES)
- UGECAM-Bretagne et Pays de la Loire (44 SAINT-HERBLAIN)
- EHPAD de L'Aubraie (85 BRÉTIGNOLLES-SUR-MER)
- EHPAD de Roézé-sur-Sarthe - CEGUS (72 ROÉZÉ-SUR-SARTHE)
- EHPAD Eugène Marie (53 MONTAUDIN)
- EHPAD EUROLAT (53 SAINT-BERTHEVIN)
- EHPAD La Cap'line (85 LE PERRIER)
- EHPAD La Chanterie (72 COULANS-SUR-GÉE)
- EHPAD La Charmille (53 CHANTRIGNÉ)
- EHPAD La Petite Bruyère (72 VIBRAYE)
- EHPAD La Varenne (53 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES)
- EHPAD L'Abbaye (72 TUFFÉ)
- EHPAD L'Agaret (85 BREM-SUR-MER)
- EHPAD L'Aversale (53 LE PAS)
- EHPAD La Douceur de Vivre (53 MONSÛRS)
- EHPAD La Reynerie (85 BOUIN)
- EHPAD La Bel Accueil (53 FOUGEROLLES-DU-PLESSIS)
- EHPAD La Pérelle (53 LANDIVY)
- EHPAD Le Prieuré (72 PONTVALLAIN)
- EHPAD L'Ermitage (85 MOUTIERS-LES-MAUXFAITS)
- EHPAD Les 3 Vallées (72 COULAINES)
- EHPAD Les Chevriers (72 MAYET)
- EHPAD Les Glycines (53 MONTENAY)
- EHPAD Les Glycines (72 MANSIGNÉ)
- EHPAD Les Fontaines (49 CHEMILLÉ-EN-ANJOU)
- EHPAD Les Frênes-Les Châtaigniers (72 FRESNAY-SUR-SARTHE)
- EHPAD Les Ormeaux (53 LA BACONNIÈRE)
- EHPAD Les Plaines (49 TRÉLAZÉ)
- EHPAD Les Roches (85 CHÂTEAU GUIBERT)
- EHPAD Les Tilleuls (53 LASSAY-LES-CHATEAUX)
- EHPAD Letort-La Chevronnais (53 SAINT-SATURNIN-DU-LIMET)
- EHPAD Maine Cœur de Sarthe - EPISMS (72 BALLON-SAINT-MARS)
- EHPAD Marie Fanneau de la Horie (53 JAVRON-LES-CHAPELLES)
- EHPAD Marie-Louise Bodin (72 LE GRAND-LUCÉ)
- EHPAD Mer et Pins (44 SAINT-BRÉVIN-LES-PINS)
- EHPAD Montfort (85 SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE)

#### **COLLÈGE 4 : ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PUBLICS SECTEUR MÉDICO SOCIAL**

- CCAS de Sèvremoine-EHPAD Le Clair Logis (49 SÈVREMOINE)
- CCAS de Vairé (85 VAIRÉ)
- CCAS Laval-Résidence Ferrié-EHPAD Hestia (53 ERNÉE)
- CCAS Les Sables-d'Olonne (85 LES-SABLES-D'OLONNE)
- CCAS Nantes (44 NANTES)
- CH d'Ernée (53 ERNÉE)
- CH Doué-la-Fontaine (49 DOUÉ-LA-FONTAINE)
- CH de Saint-Calais (72 SAINT-CALAIS)
- CH de Layon-Aubance (49 MARTIGNÉ BRIAND)
- CH La Corniche angevine (49 CHALONNES-SUR-LOIRE)
- EHPAD Alain et Jean Crapez (72 PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE)
- EHPAD Albert Trotte (72 THORIGNE-SUR-DUE)
- EHPAD Aliénor d'Aquitaine (49 FONTEVRAUD-L'ABBAYE)
- EHPAD Bellevue (53 SAINT-DENIS-DE-GASTINE)

- EHPAD public du CCAS de la ville du Mans (72 LE MANS) • EHPAD public Les Fontaines (49 CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE)
- EHPAD public Saint-Laurent (53 GORRON)
- EHPAD résidence Ambroise Paré (53 COSSE-LE-VIVIEN)
- EHPAD résidence Amicie (72 MONTFORT-LE-GESNOIS)
- EHPAD résidences Au fil du Loir-L'Argance-Hélianthème (49 SEICHES-SUR-LE-LOIR)
- EHPAD résidence Bellevue-CCAS L'Herminault (85 L'HERMENAULT)
- EHPAD résidence Béthanie (85 LES ACHARDS)
- EHPAD résidence Bocage d'Anjou (49 ERDRE-EN-ANJOU)
- EHPAD résidence de Fontenay (72 LOIR-EN-VALLÉE)
- EHPAD résidences de l'Èvre (49 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES)
- EHPAD résidence des Sources (49 SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE)
- EHPAD résidence La Colmont (53 OISSEAU)
- EHPAD résidence Les Ardillers (85 MAREUIL-SUR-LAY)
- EHPAD résidences Les Ligériennes (49 SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE)
- EHPAD résidence Les Troènes (49 MONTREVAULT-SUR-EVRE)
- EHPAD résidence Victoire Brielle (53 MÉRAL)
- EHPAD Saint-Alexandre (85 MORTAGNE-SUR-SÈVRE)
- EHPAD Vallée Gelusseau (49 CORON)
- EPISM Arc en ciel du Perche saosnois (72 MAROLLES-LES-BRAULTS)
- EPMS de l'Anjou (49 OMBRÉE D'ANJOU)
- EPSMS La Madeleine (85 BOUIN)
- ESAT foyers la Soubretière (44 SAVENAY)
- Foyer Les Hauts de Sèvre (85 MORTAGNE-SUR-SÈVRE)
- Hôpital Baugeois-Vallée (49 BAUGÉ)
- Hôpital d'Évron (53 ÉVRON)
- Hôpital intercommunal de la presqu'île (44 GUÉRANDE)
- Hôpital local de Noirmoutier (85 NOIRMOUTIER)
- Hôpital local de Villaines-la-Juhel (53 VILLAINES-LA-JUHEL)
- Maison de retraite Marin Bouillé (53 ALEXAIN)
- Maison de retraite publique de Morannes (49 MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY)
- Pôle hospitalier et gérontologique Nord Sarthe (72 BEAUMONT-SUR-SARTHE)
- Pôle médico-social Bais-Hambers (53 BAIS-HAMBERS)
- Résidence de l'Oriolet (53 VAIGES)
- Résidence L'Épinette (49 SOMLOIRE)
- Résidence La Douceur de Vivre-EHPAD (53 MARTIGNÉ-SUR-MAYENNE)
- Résidence Les Collines (85 POUZAUGES)
- Résidence Les Chênes du Bellay (49 ORÉE-D'ANJOU)
- Résidence Le Bois Fleuri (44 NORT-SUR-ERDRE)
- Résidence Pierre Genais (85 AVRILLÉ)

## COLLÈGE 5 : ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PRIVÉS SECTEUR MÉDICO SOCIAL

- CIGMA (53 LAVAL)
- EHPAD Bon Air (49 SAINT-BARTHÉLÉMY D'ANJOU)
- EHPAD IASO (49 LOIRE-AUTHION)
- EHPAD La Berthomière (85 LONGEVILLE-SUR-MER)
- EHPAD La Retraite (49 ANGERS)
- EHPAD Le Monthéard (72 LE-MANS)
- EHPAD Le Parc de la Plesse (49 AVRILLÉ)
- EHPAD Les Jardins d'Iroise de Brion (49 LES-BOIS D'ANJOU)
- EPONA-SAAD service sénior (44 SAINT-HERBLAIN)
- EMERA exploitations-EHPAD Lac de Maine et Océane (06 MOUGINS)
- La Chazelière le Noble Âge (44 NANTES)
- Le Parc de Diane (44 NANTES)
- Résidence Creisker (44 PORNICHET)
- Résidence Les Jardins d'Olonne (85 OLONNE-SUR-MER)

- La Rose des vents (72 RUAUDIN)
- Résidence La Cerisaie (44 NANTES)
- SARL Blanche de Castille by Heurus-SAAD (44 SAINT-HERBLAIN)
- SAS Les Saisonnières (85 LA-ROCHE-SUR-YON)

### **COLLÈGE 6 : ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PRIVÉS À BUT NON LUCRATIF – SECTEUR MÉDICO SOCIAL**

- ACAOAB-Association catholique angevine Oeuvres Assistance Bienfaisance (49 ANGERS)
- ADAPEI 44 (44 NANTES)
- ADAPEI 49 (49 ANGERS)
- ADAPEI ARIA (85 MOUILLERON-LE-CAPTIF)
- ADAMAD (85 DOMPIERRE-SUR-YON)
- ADIMC 72 (72 LE MANS)
- AFTEP-EHPAD Bel Air (49 MAUGES-SUR-LOIRE)
- ALAHMI (49 CHEMILLÉ)
- ALIA - Association ligérienne d'addictologie (49 ANGERS)
- APAJH Sarthe Mayenne (72 LE MANS)
- APF France Handicap Pays de la Loire (44 LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE)
- ARPEP des Pays de la Loire (49 SAINT-BARTHÉLÉMY D'ANJOU)
- Association Accompagnement Soins & Santé (SADAPA) (44 NANTES)
- Association Anne de la Girouardière (49 BAUGÉ-EN-ANJOU)
- Association ARRIA (44 NANTES)
- Association HANDI-ESPOIR (85 COEX)
- Association Le Bocage (49 VAL D'ERDRE-AUXENCE)
- Association Les Amis de la Providence-EHPAD Dujarie (49 LOIR-EN-VALLÉE)
- Association maison de retraite Saint-Joseph (44 NANTES)
- ASS MADONE-SIAD PA/PH (53 JAVRON-LES-CHAPELLES)
- Association Saint-Joseph (44 SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU)
- Association sarthoise alliance accueil PA (72 LE MANS)
- Association Soins santé Angers (49 ANGERS)
- CEMAVIE Nantes (49 SAINT-BARTHÉLÉMY D'ANJOU)
- Croix Rouge française-MAS Saint-Amadour (53 LA SELLE-CRAONANISE)
- EHPAD Anaïs (72 LA CHAPELLE-GAUGAIN)
- EHPAD association La sainte famille (85 SAINTE-GEMME-LA-PLAINE)
- EHPAD Beaulieu (72 LE MANS)
- EHPAD du Clergé (85 LES HERBIERS)
- EHPAD Espace Marie Bernard (49 TORFOU)
- EHPAD L'Air du temps (49 SÈVREMOINE)
- EHPAD Le Côteau (49 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE)
- EHPAD Les soeurs de Rillé (53 PONTMAIN)
- EHPAD Les Térébinthes (72 PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE)
- EHPAD L'Orée des Pins (72 MULSANNE)
- EHPAD Maison d'accueil La Séguinière (49 LA SÉGUINIÈRE)
- EHPAD Notre-Dame du Bon Secours (49 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES)
- EHPAD Notre-Dame de la Miséricorde (53 LAVAL)
- EHPAD résidence Nazareth (49 CHOLET)
- EHPAD résidence Paul Laize (53 PORT-BRILLET)
- EHPAD Saint-Vincent de Paul (72 YVRÉ-L'ÉVÊQUE)
- EHPAD Sainte-Anne (85 JARD-SUR-MER)
- EHPAD Saint-Paul (44 REZÉ)
- EHPAD Union chrétienne-Association Marie Brisson (85 FONTENAY-LE-COMTE)
- FAM les Cèdres (72 SAINT-GEORGES-DU-BOIS)
- FAM Maison de l'Élan (72 SABLÉ-SUR-SARTHE)
- FASSIC-Fondation d'action sanitaire et sociale d'inspiration chrétienne (49 ANGERS)
- GCSMS Mauge Divatte-EHPAD Montfort-Landemont (49 ORÉE-D'ANJOU)
- Handicap'Anjou (49 ANGERS)
- Les Ajoncs (44 SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE)
- Maison d'accueil Pierre Guicheney (53 LE BOURGNEUF-LA-FORÊT)
- Maison de retraite Bonnière Saint-Aldric (72 LE MANS)

- Maison de retraite la Sagesse (85 SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE)
- Maison de retraite protestante (44 NANTES)
- Maison de retraite Sainte-Bernadette (85 CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS)
- Pôle ligérien les Moncellières (49 INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE)
- Résidence de l'Immaculée (44 SAINT-CYR-EN-RETZ)
- Résidence Françoise d'Andigné (49 MAUGES-SUR-LOIRE)
- Résidence La Bourgonnière (44 SAINT-HERBLAIN)
- Résidence La Providence (44 ROUANS)
- Résidence La Roseraie (49 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES)
- Résidence Le Clos du Moulin (44 DIVATTE-SUR-LOIRE)
- Résidence Les Églantines (AGAPE) (44 FROSSAY)
- Résidence Les 3 Moulins (44 RIAILLÉ)
- Résidence Louis Cubaynes (AGAPE) (44 PIRIAC-SUR-MER)
- Résidence Saint-Joseph (AGAPE) (44 CHAUMES-EN-RETZ)
- Résidence Tharreau (49 CHOLET)
- Santé Services choletais (49 CHOLET)
- SESAME Autisme 44 (44 SAINT-HERBLAIN)
- SSIAD Nantes Soins à domicile (44 NANTES)
- SSIAD Vallée de l'Authion (49 LONGUÉ-JUMELLES)
- VVY - Union Mutualité des personnes âgées des Pays de la Loire (44 NANTES)
- VVY3-Pôle Accompagnement et soins (49 ANGERS)

### **COLLÈGE 7 : PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX**

- Syndicat régional des podologues Pays de Loire (44 SAINT-HERBLAIN)
- URPS des chirurgiens dentistes (44 NANTES)
- URPS des infirmiers libéraux Pays de la Loire (44 NANTES)
- URPS des masseurs kinésithérapeutes Pays de la Loire (44 NANTES)
- URPS des médecins libéraux Pays de la Loire (URML) (44 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE)

- URPS des pharmaciens Pays de la Loire (44 NANTES)
- SCM ESOPE (44 TRÉLAZÉ)
- SCM Pointe-Onde (44 NANTES)

### **COLLÈGE 8 : RÉSEAUX DE SANTÉ ET AUTRES ORGANISMES AUTORISÉS PAR L'ARS**

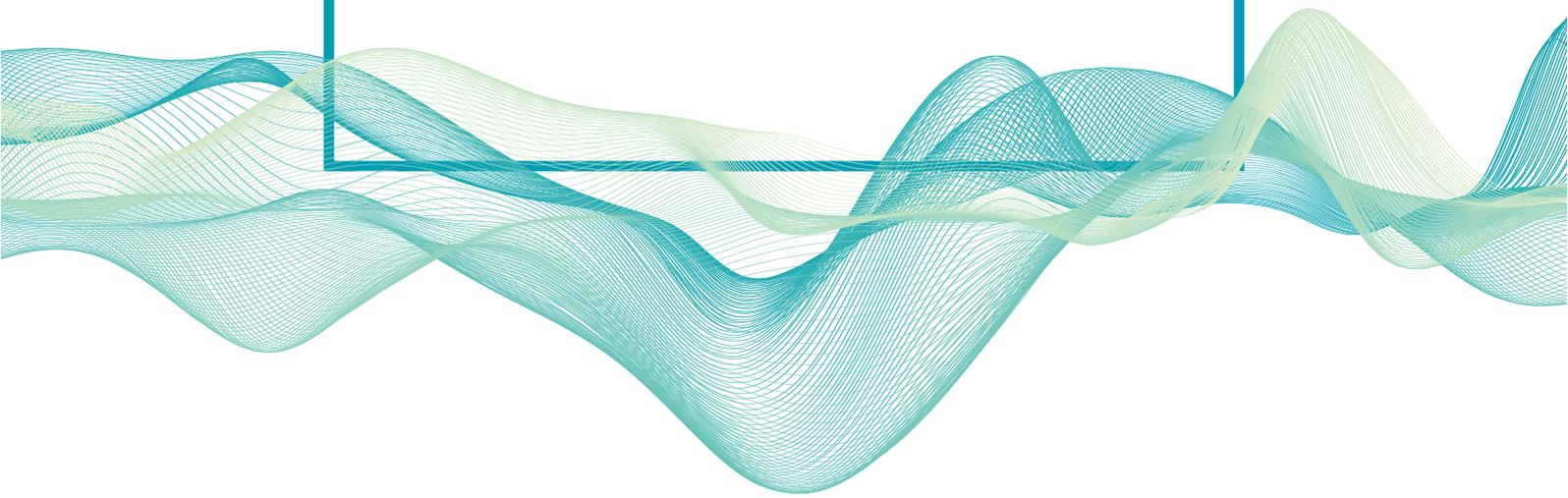
- ADMR-Centre de santé infirmier de Palluau (85 PALLUAU)
- Association centre de santé-centre de santé pluriprofessionnel (85 LES HERBIERS)
- Association coordination autonomie (ADMR Pays Douessin) (49 SAUMUR)
- Association des ESP CLAP des Pays de la Loire (44 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE)
- Association Montjoie (72 LE MANS)
- Association PASS'âge (49 ANGERS)
- Association Saint-Joseph Sainte-Sophie GIE VE-GA (85 LA VERRIE)
- AIRISPOM (72 SAINTE-JAMME-SUR-SARTHE)
- Centre de santé polyvalent de Vue (44 VUE)
- Centre Mallet Proux (53 LAVAL)
- Centre municipal de santé (72 CONNERRÉ)
- Centre municipal de santé Olympe de Gouges (72 LE MANS)
- CICAT des Pays de la Loire (72 SAINT-SATURNIN)
- COMPAS - Coordination mutualisée de proximité pour l'appui et le soutien (44 NANTES)
- CPTS Ancenis (44 ANCENIS-SAINTE-GÉRÉON)
- CPTS Centre Vendée (85 LA ROCHE-SUR-YON)
- CPTS des Vallées de l'Anjou bleu (79 BÉCON-LES-GRANITS)
- CPTS du Maine (72 SILLÉ-LE-GUILLAUME)
- CPTS du Perche Émeraude (72 LA FERTÉ-BERNARD)
- CPTS Le Mans agglo (72 LE MANS)
- CPTS Littoral Vendéen (85 LES-SABLES-D'OLONNE)
- CPTS Sud-Loire vignoble (44 VALLET)
- CRCDC Pays de la Loire (49 ANGERS)
- CSUMPS-Centre de santé médical universitaire (72 LE MANS)
- C3SI Pays de la Loire (49 NANTES)

- DAPS 85 (85 LA ROCHE-SUR-YON)
- Fédération ADMR Vendée (85 LA ROCHE-SUR-YON)
- Gérontopôle Pays de la Loire (44 NANTES)
- GIE AMIS (72 LE MANS)
- GIE IRM 53 (53 LAVAL)
- GIST Groupement interprofessionnel de Santé au Travail (44 SAINT-NAZAIRE)
- Imagerie médicale du Pays de Retz (44 PORNIC)
- Imagerie médicale Sud-Vendée (72 FONTENAY-LE-COMTE)
- Maison départementale des adolescents de la Sarthe MDA72 (72 LE MANS)
- Maison médicale Clémenceau (49 SÈVREMOINE)
- MEDISEL (44 SAINT-NAZAIRE)
- MI3S-Maison Médicale des Vignes (49 BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX)
- MSP du pays sabolien (72 SABLÉ-SUR-SARTHE)
- MSP Quartiers Sud (72 LE MANS)
- MSP Sillé-le-Guillaume (72 SILLÉ-LE-GUILLAUME)
- MSP Noirmoutier (85 NOIRMOUTIER)
- ONCOPL (44 NANTES)
- Réseau Sécurité naissance / Naître ensemble (44 NANTES)
- RESTEV Réseau Santé au Travail d'Entreprises de Vendée (85 LA ROCHE-SUR-YON)
- Santé-Travail Cholet-Saumur (49 CHOLET)
- SATM Santé au travail en Mayenne (53 LAVAL)
- SCM TDM IRM du Saumurois (49 SAUMUR)
- SISA - Collectif de santé Villaines-Javron (53 JAVRON)
- SISA - Maison de santé Jean Bernard (49 CHOLET)
- SMIA Service Médical Interentreprises de l'Anjou (49 ANGERS)
- SMIE Service Médical Interentreprises (44 CHÂTEAUBRIANT)
- SMINOV Service Médical interentreprises Nord-Ouest-Vendéen (85 CHALLANS)
- SRAE Nutrition (44 NANTES)
- SSTRN Service de Santé au Travail de la Région Nantaise (44 NANTES)
- Syndicat intercommunal PSSV-Pôle Santé Simone Veil (72 LA FERTÉ-BERNARD)
- URAA-SRAE Addictologie Pays de la Loire (44 NANTES)

#### **COLLÈGE 9 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

- Département de la Mayenne-Direction de la Solidarité (53 LAVAL)

# NOS SERVICES



# NOS SERVICES

Pour améliorer la coordination des professionnels et appuyer la prise en charge des usagers.



**Vous aider à mettre en œuvre votre projet**



**Vous équiper en outils numériques**



**Vous former, vous accompagner dans les usages**

NOS SERVICES

## COORDINATION

### E-PARCOURS



Accompagnement à la mise en œuvre et à l'utilisation de la solution régionale Parcours pour la coordination des parcours complexes dans le cadre du programme e-parcours, et de la solution Globule pour les CPTS.

### SOLUTION RÉGIONALE TÉLÉSANTÉ



Accompagnement à la mise en œuvre de projets de télésanté et à l'utilisation de la solution régionale Télésanté pour la réalisation d'actes de télésanté et de visiorégulation.

### DOSSIER COMMUNICANT DE CANCÉROLOGIE (DCC)



Appui du réseau ONCOPL à la mise en œuvre du DCC - Outil favorisant l'échange de données médicales entre les professionnels de santé impliqués dans le parcours de soins des patients atteints de cancer.

NOS SERVICES

## ORIENTATION

### RÉPERTOIRE OPÉRATIONNEL DES RESSOURCES (ROR)



Déploiement et accompagnement des utilisateurs dans le peuplement et la mise à jour de l'offre de soin (dont la capacité en lits).



### VIATRAJECTOIRE



Déploiement et accompagnement à l'utilisation des 3 modules de l'outil d'orientation : Sanitaire, Grand-âge et Handicap.



### RÉSUMÉS DE PASSAGES AUX URGENCES (RPU)



Centralisation de la collecte des résumés de passages aux urgences et diffusion à l'Observatoire régional de la santé et au national.

### ARTICULATION RÉGIONALE DES SAMU (ARÉSA)



Déploiement du système d'information permettant la collaboration et le partage d'informations entre les 5 Samu Centre 15 régionaux.

## SÉCUR NUMÉRIQUE



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

### IDENTITOVIGILANCE



Accompagnement à la mise en œuvre de la politique régionale d'identitovigilance et des prérequis techniques (mise en œuvre de l'INS).



### CYBERSÉCURITÉ



Animation à la sécurité des systèmes d'information (outils de sensibilisation, journées d'information, veille technologique, appui aux incidents sécurité des SI, formation, référentiel documentaire SSI, exercices de crise cyber...).



### ESMS NUMÉRIQUE



Accompagnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux sur le volet numérique dans le cadre du plan ESMS.



### MON ESPACE SANTÉ/ DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ



Accompagnement au déploiement généralisé du DMP (sensibilisation, support, méthodologie à la mise en œuvre)



### MESSAGERIE SÉCURISÉE DE SANTÉ/E-SANTÉ MAIL



Sensibilisation à la MSSanté et accompagnement dans le choix de la MSSanté, sa mise en œuvre et son déploiement/mise en œuvre d'un outil MSSanté.



### PRO SANTÉ CONNECT



Accompagnement au déploiement et à l'utilisation d'un dispositif d'authentification : Pro Santé Connect et e-CPS.

### INTEROPÉRABILITÉ



Accompagnement à la mise en œuvre de l'interopérabilité des applicatifs de santé régionaux.

## ACCOMPAGNEMENT

### ACCOMPAGNEMENT MSP ET CPTS



Accompagnement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé dans le choix et le déploiement d'outils numériques.

### IMAGERIE



Accompagnement au pilotage de projets d'imagerie régionaux.

### ACCOMPAGNEMENT AUX USAGES



Accompagnement de proximité pour faciliter l'appropriation et l'utilisation des outils numériques déployés par le GCS.

### APPUI À NOS ADHÉRENTS



Accompagnement méthodologique et organisationnel, instruction des besoins d'évolution...

# SOLUTION RÉGIONALE TÉLÉSANTÉ

Financée par l'ARS Pays de la Loire et déployée par le GCS e-santé, la solution régionale Télésanté est proposée aux professionnels d'établissements de santé et médico-sociaux et aux collectifs de soins du territoire ligérien.

SOLUTION RÉGIONALE  
TÉLÉSANTÉ

La solution régionale télésanté permet à plus de 8 600 professionnels de santé d'accompagner leurs patients en s'appuyant sur 4 typologies d'actes de télésanté :

**Pour les professionnels médicaux :**

**Pour les professionnels paramédicaux et pharmaciens :**

**La téléconsultation**

**La téléexpertise**

**La visiorégulation**

**Le télésoin**

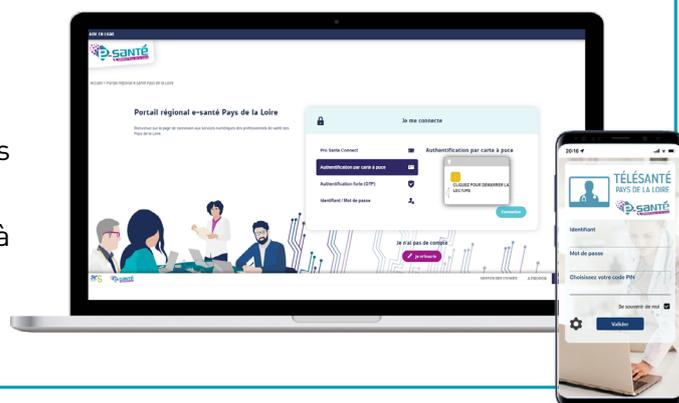


## BÉNÉFICIER DE LA PLATEFORME RÉGIONALE TÉLÉSANTÉ

La plateforme régionale de télésanté est accessible à toutes les structures médicalisées (établissements sanitaires, structures médico-sociales, collectifs de soins) adhérentes au GCS e-santé Pays de la Loire, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé libéraux de la région.

Les établissements ou professionnels de santé définissent et soumettent leur besoin auprès de l'ARS Pays de la Loire, en s'appuyant sur une note de cadrage. Les équipes du GCS les accompagnent pour construire leur projet lors des cadrages.

Puis, une fois la demande validée, les équipes du GCS accompagnent les équipes porteuses du projet de télésanté dans la mise en œuvre opérationnelle des usages : définition du modèle d'organisation, analyse des potentielles contraintes techniques, formation des utilisateurs, accompagnement personnalisé lors des premiers usages, suivi de l'activité et soutien à l'évolution des usages.



## FOCUS

## LES SPÉCIALITÉS EN PAYS DE LA LOIRE

- hématologie,
- rééducation fonctionnelle,
- hospitalisation à domicile (HAD),
- chirurgie digestive,
- gériatrie-psycho-geriatrie,
- dermatologie,
- plaies,
- addictologie,
- gynécologie,
- bucco-dentaire,
- vasculaire,
- cardiologie,
- cardio-pédiatrie,
- pneumologie,
- infectiologie,
- endocrino-diabétologie,
- PRIOR - maladies rares,
- troubles du comportement,
- médecine interne,
- ophtalmologie,
- soins palliatifs,
- médecine générale,
- neurologie/neuropédiatrie,
- médecine physique et de réadaptation,
- rhumatologie,
- Hypertonie Déformante Acquise,
- Équipe Mobile d'Appui et d'Expertise,
- gériatrie,
- neurologie,
- onco-dermatologie,
- plaies et cicatrisation des moignons d'amputation,
- psychiatrie,
- sclérose en plaques (Resep).

Fin 2022, **33 spécialités médicales** sont disponibles en Pays de la Loire sur la plateforme régionale. Chaque territoire se caractérisant par des enjeux sanitaires différents, ces spécialités sont déployées en fonction des besoins exprimés par les structures et professionnels de santé demandeurs, et des capacités des services experts à pouvoir accompagner les demandeurs. L'ouverture d'un nouvel usage est ainsi conditionnée par la participation des experts et leur accord à délivrer ces actes.

## BILAN 2022

Avec l'élargissement du dispositif depuis avril, **la téléexpertise s'est fortement déployée en 2022 :**

- **des spécialités de certains territoires émergent dans d'autres** et tendent à se généraliser (ouverture de la gériatrie en Sarthe, de l'onco-dermatologie en Loire-Atlantique, de la cardiologie en Maine-et-Loire et Vendée...),
- **de nouvelles offres de téléexpertise se sont développées** (soins palliatifs en Maine-et-Loire et en Mayenne, chirurgie vasculaire et thoracique en Sarthe...),
- **le nombre d'actes de téléexpertise réalisés sur la plateforme a très fortement augmenté** : plus de 8 400 actes en 2022 contre 5 800 en 2021, soit une croissance de près de 45% en un an.

2022 a également été l'heure des **premiers bilans des projets territoriaux lancés dans les départements de la Sarthe de la Mayenne**. Lancés respectivement en 2018 et en 2019, ces projets multi-acteurs et co-portés (ARS, Région, Conseils Départementaux, Assurance Maladie...) visaient à lancer une dynamique territoriale collective autour de la télésanté, et avaient pour ambition d'aboutir à un déploiement important de la télésanté sur ces territoires à horizon 2022. Les objectifs ont été atteints :

- **en Sarthe**, la dynamique a permis de déployer la télésanté dans plus de 55 structures (contre une quinzaine envisagée à l'origine), pour une quinzaine de spécialités maintenant disponibles (contre trois envisagées à l'origine).
- **en Mayenne**, 82% des EHPAD ont maintenant accès à la télésanté, et les déploiements sont en cours de finalisation pour la quasi-totalité des EHPAD restants.

**8 600 professionnels** ont accès à la plateforme (+ 15% par rapport à 2021).

**27 400 téléconsultations** ont été réalisées sur la plateforme en 2022 (soit plus de 75 par jour sur l'ensemble de l'année)

**8 400 téléexpertises** ont été réalisées sur la plateforme en 2022 (+ 44% par rapport à 2021)

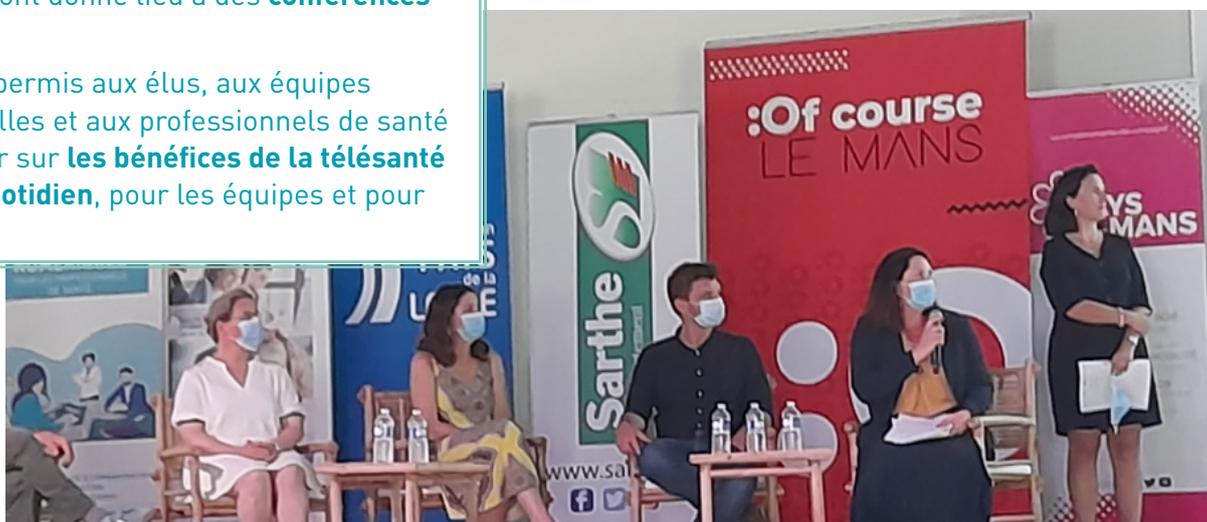


## TEMPS FORTS 2022



Les bilans des projets territoriaux en Sarthe et en Mayenne ont donné lieu à des **conférences de presse**.

Ils ont ainsi permis aux élus, aux équipes institutionnelles et aux professionnels de santé de témoigner sur **les bénéfices de la télésanté dans leur quotidien**, pour les équipes et pour les patients.



## TÉMOIGNAGE



### Que vous apporte la télésanté dans votre quotidien professionnel ?

*L'équipe infirmière est très autonome, que ce soit sur la prise de rendez-vous ou dans l'usage et l'accompagnement des téléconsultations.*

*Nous avons réalisé des téléconsultations de gériatrie et de psycho-gériatrie avec Cotépsyse. Cela était déjà une pratique bien ancrée dans l'établissement avant la formation mais cette dernière et la mise à disposition des outils ont pu faciliter les demandes et les actes.*

*Cette double expertise gériatrie/géronto-psychiatrie apporte un grand bénéfice aux résidents et nous avons pu observer des prises en soins améliorées suite à ces téléconsultations. La plus-value est également forte pour les professionnels de la résidence tant en termes de soutien à la pratique du quotidien que de formation continue.*

**Agathe Duluard, médecin coordonnateur de l'EHPAD La Cerisaie (structure déployée courant 2022)**

## PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 s'ouvre sous l'égide de trois objectifs majeurs autour de la télésanté :

- **lancer les dynamiques territoriales de déploiement de la télésanté dans les EHPAD** pour les départements dans lesquels la démarche n'est pas encore pleinement lancée, et notamment en Vendée et en Loire-Atlantique.
- **accélérer le déploiement de la télésanté dans les structures prenant en charge les personnes en situation de handicap**, en accompagnant spécifiquement les équipes requérantes et d'experts du secteur.

- **améliorer la lisibilité de l'offre de télésanté présente sur tous les territoires**, en simplifiant l'accès à l'information pour les professionnels de santé.

Ces actions seront menées en prenant en compte les besoins des équipes soignantes et médicales, pour les accompagner sur de nouveaux projets ou les projets en cours pour continuer à développer les usages déjà existants.

### TÉMOIGNAGE



#### Que vous apporte la télésanté dans votre quotidien professionnel ?

*Pour moi, la télésanté c'est tout d'abord deux cas d'usage : la téléexpertise et la téléconsultation. C'est un parcours de soin supplémentaire qui permet de proposer une offre de soin à une population volontiers âgée, refusant ou ne pouvant supporter un déplacement à l'hôpital (hospitalisation ou consultation).*

*C'est la possibilité d'accompagner par une réponse rapide les professionnels de proximité sur les problématiques de cicatrisation ; concourant ainsi à la formation et à la diffusion des bonnes pratiques.*

*La téléconsultation notamment est un réel facteur de développement d'un vrai lien Ville/Hôpital en réunissant dans le même temps le professionnel expert et le professionnel de proximité autour du patient. Découvrir l'environnement de vie du patient permet de réajuster les objectifs de soin.*

**Clarisse Robin, Infirmière en Pratique Avancée en dermatologie au CHU d'Angers**



# SOLUTION RÉGIONALE PARCOURS

Le programme e-parcours a pour objectif d'accompagner le déploiement des services numériques nécessaires pour améliorer l'organisation et la coordination des professionnels autour des usagers.

SOLUTION RÉGIONALE  
PARCOURS

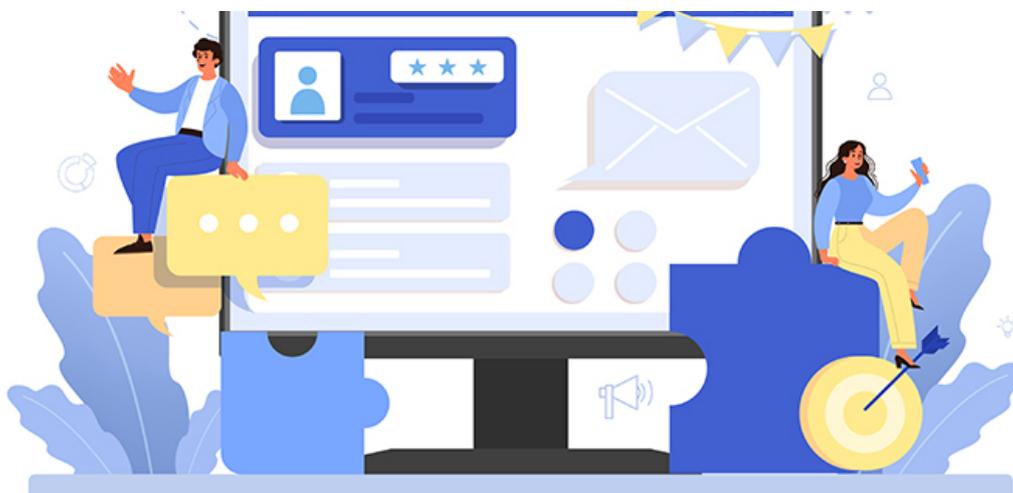
Ce programme est encadré par l'instruction ministérielle du 24 mai 2019 et piloté au niveau national par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Il fait également partie des services socles du Ségur numérique. La déclinaison régionale est mise en œuvre par l'ARS Pays de la Loire, et déployée par le GCS e-santé.

e-parcours 

## CARACTÉRISTIQUES DE LA SOLUTION RÉGIONALE PARCOURS

- **Coordination entre intervenants médicaux, médico-sociaux et sociaux** intégrés dans une équipe de prise en charge unique pour faciliter le partage d'informations,
- Suivi des cas complexes, pour tout public, toute pathologie grâce à des **questionnaires et des évaluations personnalisés**,
- **Partage de documents** et suivi des événements marquants de la prise en charge du patient,
- **Envoi de documents** depuis la solution régionale vers la messagerie sécurisée de santé,
- **Messagerie instantanée** pour échanger de manière sécurisée entre professionnels,
- **Accessible via un navigateur web** et complétée d'une application mobile pour la messagerie instantanée.

La solution régionale parcours permet de répondre aujourd'hui aux besoins d'**une trentaine de porteurs avec des usages distincts**, qui bénéficient d'un outil pour répondre à leur organisation métier.



## 15 PARCOURS SPÉCIFIQUES



### Dispositifs d'appui à la coordination

DAC 44 (5 antennes)

DAC 49 (4 antennes)

DAC 72 (4 antennes)

DAC 53

DAPS 85

Communautés 360



### Au service des personnes âgées

CLIC (8 des 12 CLIC CD 44)

D-NUT

13 DIVADOM  
Dispositif innovant de maintien à domicile

ICOPE



### Au service des enfants

Santé protégée

Obésité pédiatrique

ALECS (SRAE TA)

PCO troubles du neuro-développement

Appui aux assistants familiaux du 49



### Prise en charge mentale

Case manager

Équipe mobile santé et mentale précarité CCAS de Laval



### Suivi coordonné en ville

CH le Mans pour la sortie vers le SSR

Douleurs chroniques

Repérage fragilités ESP CLAP



### Éducation thérapeutique du patient

MSP Noirmoutier

Centre de santé Les Herbiers

ETP avec C3SI



### Équipes d'appui et équipes mobiles

ESS cardio 44

Équipes d'appui (EQUAR, LVO)

Équipes d'appui adaptation réadaptation

Réseau de soins palliatifs COMPAS

Équipe mobile de soins palliatifs de Doué la Fontaine

Équipe mobile gériatrique de territoire



### Veille sanitaire

Conseillers médicaux en environnement intérieur

En projet
Déployé
Article 51

## BILAN 2022

L'équipe a poursuivi la dynamique enclenchée en 2021, avec les actions suivantes :

- le lancement de **10 nouveaux usages**, dont les parcours DAC en Loire-Atlantique et dans le Maine-et-Loire,
- la **poursuite des accompagnements** lancés en 2021 : mise à disposition d'évolutions requises (en particulier sur le volet statistique et les modules de facturation), préparation des modules requis pour les DAC dans le cadre de leur constitution en juillet 2022,
- un travail sur la **mise en conformité** de la solution **avec les exigences de la doctrine du numérique en santé et du Ségur**,
- l'**identification de cas d'usage** pour mieux comprendre l'articulation entre les outils du Ségur (MSS, DMP) et les outils de parcours,
- la réflexion sur une **feuille de route partagée avec l'éditeur** de la solution pour valider conjointement les évolutions à intégrer au profit des utilisateurs,
- l'**animation de webinaires** sur le programme e-parcours et la solution régionale à nos adhérents,
- l'organisation et l'animation de la **première journée régionale e-parcours**, réunissant 150 professionnels. Ce fut l'occasion de présenter les travaux ligériens sur le sujet, de faire témoigner des utilisateurs et de travailler collectivement sur les besoins des DAC, des articles 51 et des CPTS,
- une **étude des besoins sur l'éducation thérapeutique** du patient à distance, afin de proposer ce nouveau service à nos adhérents.

**30 usages distincts**  
sur la solution régionale  
Parcours

**24 678 dossiers créés**  
sur la solution

**2 470 utilisateurs actifs**  
en 2022



## TEMPS FORT 2022

La première journée régionale e-parcours le 28 juin à Angers, a permis de réunir près de 150 personnes afin de :

- mettre en perspective les projets régionaux de parcours au regard de la stratégie nationale e-parcours et du Ségur numérique,
- présenter les projets en cours, qui bénéficient d'un accompagnement du GCS,
- faire témoigner des utilisateurs sur leur usage de la solution,
- faire travailler les participants, dans le cadre d'ateliers collaboratifs, sur les modalités de déploiement et d'accompagnement des projets numériques pour les DAC, les projets innovants ou articles 51 et les CPTS.



## TÉMOIGNAGE



### Quels sont les bénéfices d'un outil commun partagé pour le DAC 49 ?

*Un outil commun permet, à mon sens, de faciliter l'accès aux sollicitations du DAC 49 par nos partenaires, notamment via le formulaire en ligne de sollicitation. Ainsi, l'articulation partenariale est valorisée, et nos demandes émaneront également de la Solution e-parcours 49.*



Dispositif d'appui  
à la **coordination**

*De plus, pour une vision interne, cet outil permet une centralisation des données de nos patients suivis par nos équipes sur l'ensemble du département, en un même lieu numérique. Ceci tend à harmoniser nos pratiques sur nos différentes antennes du DAC 49, et facilite les échanges également en région, autour de ce même outil national.*

### Comment le GCS vous a-t-il accompagné pour arriver à l'outil commun ?

*Le GCS organise des phases structurantes autour de l'arrivée de cet outil commun. En effet, notamment avec l'exemple de la phase test en cours, le GCS se montre disponible pour les équipes sur des sessions de présentation en visio. Le GCS propose un système de gestion et des outils appropriés pour permettre aux équipes de se saisir de l'outil, et de le faire évoluer et améliorer afin d'avoir une version finale stable et aboutie.*

*Le GCS est force de propositions, pour des temps de formation numérique en visio et en présentiel auprès des équipes.*

*Enfin, des points réguliers, téléphoniques, ont lieu en amont et en aval des présentations, au fil des questions. Le GCS propose à la fois un travail de fond et des travaux en sprint. Fortement disponible pour échanger avec la personne référente de la structure et dans l'adaptation de ses présentations et de son accompagnement aux caractéristiques des équipes, à leurs questionnements, leur contexte de travail, contexte RH...*

**Chloé L'Honneur, pilote DAC Est 49**

## PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 permettra de poursuivre la dynamique sur le déploiement des parcours. Un focus particulier sera mis sur :

- la poursuite des travaux de **convergence de la solution régionale avec les piliers socles du Ségur**, mais aussi avec le programme ESMS numérique,
- les travaux sur l'**échange et le partage entre les différentes structures** pour fluidifier les parcours des personnes suivies,
- la mise à disposition de **nouveaux services**, et en particulier le volet mobilité et éducation thérapeutique du patient à distance.

# ACCOMPAGNEMENT AUX USAGES

Les chargés d'appui accompagnent les professionnels en proximité et ont comme objectif de déployer et de faciliter l'appropriation et l'utilisation des outils numériques mis à disposition par le GCS e-santé.

L'équipe de 10 chargés d'appui accompagne les professionnels en proximité au quotidien. Leur objectif : **déployer et faciliter l'appropriation des outils numériques mis à disposition par le GCS e-santé.**

## LEURS MISSIONS :

- promouvoir les outils sur les territoires,
- former, et accompagner les acteurs à leur prise en main,
- développer et pérenniser les usages e-santé,
- répondre aux questions techniques et organisationnelles relatives aux utilisations des outils numériques,
- favoriser les échanges entre les acteurs dans les projets.

## LEUR PRÉSENCE DANS LES TERRITOIRES PERMET :

- un contact de proximité,
- une disponibilité et une réactivité,
- une connaissance fine des acteurs du social, médico-social et sanitaire de chaque territoire,
- une mise en relation avec les bons interlocuteurs du GCS ou d'autres institutions selon les besoins des professionnels.

## BILAN 2022

L'équipe a contribué **au déploiement et au développement des usages** des services Télésanté, Parcours, MSS et Ségur.

**En 2022, les méthodes d'animation des territoires ont été généralisées dans tous les départements avec :**

- **l'augmentation importante du nombre de rencontres en présentiel** des professionnels de santé pour toujours mieux sensibiliser aux outils numériques ;
- **la présence et/ou animation aux évènements territoriaux autour de la santé ou de la e-santé** (participation au séminaire DAPS en Vendée, participation aux journées départementales du Collectif SI ESMS, tenue d'un stand GCS aux 20 ans d'ONCOPL...),
- **l'amélioration des formations** au numérique en santé et aux outils proposés (notamment en utilisant la formation pour accompagner au premier usage concret),
- **la présence quotidienne auprès des professionnels avant et après la formation**, matérialisée par un engagement de réponse en maximum 48 heures à toute question posée et selon son urgence et un accompagnement à la réalisation des premiers dossiers sur l'outil numérique (en complément du support régional ouvert de 8 heure à 18 heure, du lundi au vendredi),
- **la généralisation des RETEX et des Clubs Utilisateurs** pour accompagner les dynamiques territoriales, et s'inscrire dans une démarche d'amélioration permanente des usages numériques.

**434 sessions de formation** animées

**145 RETEX et Clubs utilisateurs** organisés

**1 615 professionnels formés**

**825 rencontres avec des professionnels** hors formation (présentation, cadrage, installation, action de pérennisation, sensibilisation, participation à des évènements)



## TEMPS FORTS 2022

**En Sarthe, la téléexpertise bucco-dentaire en EHPAD** a été déployée. Un stomatologue du Mans réalise désormais des téléexpertises et des téléconsultations lors d'un bilan d'entrée pour chaque nouveau résident et réserve les consultations pour les prises en charge aiguës.

Cette spécialité apporte des avantages pour le résident :

- une expertise en cas de douleurs dentaires pour les résidents, en cas de changement de comportement pour les résidents ayant des troubles du comportement, résidents ayant des troubles de la déglutition,
- la diminution des déplacements,
- la suppression des coûts supplémentaires (transports, ...) pour les résidents et les familles

Les bénéfices pour les professionnels de l'EHPAD sont :

- meilleure prise en charge des résidents (suite à une téléexpertise, une résidente présentant un changement brutal de comportement lié à une infection bucco-dentaire a pu être opérée dans la semaine).
- l'accès facilité à des bilans dentaires,
- l'organisation facilitée des prises de clichés à tout moment selon les nécessités de service à l'aide d'objets connectés (caméra bucco-dentaire et otoscope).

**En Loire-Atlantique, les nouvelles structures DIVADOM (Dispositif Innovant de Vie au Domicile) ont été accompagnées.**

Le DIVADOM favorise le maintien à domicile de la personne âgée en perte d'autonomie en renforçant la coordination des différents intervenants de sa prise en soin. L'utilisateur dispose alors d'une prise en charge personnalisée à son domicile. La solution régionale Parcours répond à un besoin de coordination des différents acteurs autour d'un outil numérique unique, sécurisé et accessible facilement. Co-construit avec les porteurs du projet, l'accompagnement du GCS a permis de réajuster les fonctionnalités de la solution, relatives aux besoins de terrain, afin de faciliter l'échange et le partage d'informations entre professionnels. Les formations personnalisées, les premiers accompagnements aux usages ainsi que la disponibilité des chargés d'appui ont facilité la prise en main de l'outil par les professionnels au bénéfice de l'utilisateur.

**La téléconsultation assistée auprès des personnes les plus fragiles a été déployée en Vendée.**

Le projet émane du Centre de Santé des Herbiers qui souhaitait réaliser des téléconsultations assistées avec des médecins généralistes après avoir fait le constat d'un secteur sous doté en médecins et d'une population vieillissante. Le personnel de l'établissement a ainsi été formé à la téléconsultation notamment pour les patients ne pouvant pas se déplacer, en présence de l'IDE. Le GCS a accompagné le Centre de Santé et le médecin généraliste à la mise en place en projet.



FOCUS

**RETEX ET CLUB UTILISATEURS**

Le RETEX, ou retour d'expérience, est **un entretien entre le chargé d'appui et le professionnel de santé** (ou l'équipe) qui s'est lancé récemment dans l'usage d'un outil numérique du GCS e-santé. Il a lieu en présentiel ou en visioconférence (en fonction des possibilités du professionnel) et est généralement positionné 2 à 3 mois après la formation.

Il vise à échanger autour des commodités et des difficultés dans l'utilisation de l'outil et de l'organisation interne du projet. Il permet à la fois de lever des mésusages et donc de **simplifier les prochaines connexions**, ainsi que de **déterminer des actions à mettre en œuvre pour lesquelles le GCS peut être en soutien**.

Le club utilisateurs a lieu à période fixe selon le projet (en général, une fois par an). Ce **moment rassemble tous les professionnels de santé impliqués dans un projet** (par exemple, requis et requérants d'un projet de télésanté) pour **balayer les éléments d'organisation et d'outils à améliorer**.

Il est coorganisé avec un professionnel du projet volontaire. Il permet aux acteurs de différents horizons d'**échanger et de mieux se connaître, de monter en compétence ensemble, et de travailler en commun vers une amélioration**.

TÉMOIGNAGE

« Afin de mieux coordonner le parcours de soins de tous les enfants protégés, un dispositif « Santé Protégée » a été mis en place. La saisie des bilans médicaux se fait maintenant sur la plateforme e-santé et les professionnels qui accompagnent les enfants y ont accès.

Les chargées d'appui ont été des interlocutrices indispensables pour le bon fonctionnement de cette plateforme – disponibles, réactives et à l'écoute de tous les professionnels. L'usage au quotidien s'est donc avéré facilité. Notre excellente collaboration sera donc à poursuivre.

**Jocelyne Leclair, assistante de gestion au Conseil Départemental de Loire-Atlantique auprès du Dr Pendzecz, médecin référent Protection de l'enfance.**



**PERSPECTIVES 2023**

Les chargés d'appui œuvreront sur **trois grands axes, visant à toujours mieux répondre aux attentes des professionnels de santé** :

• **Accroître la présence dans les territoires**

La connaissance et la compréhension des outils numériques régionaux favorisent l'égalité d'accès à ces solutions, et améliorent la prise en charge pour les patients. Dans cette optique, un temps fort autour de la e-santé sera organisé dans chaque département, en co-construction avec les partenaires locaux.

• **Renforcer l'animation territoriale en réseau et en communauté**

Cette action est essentielle pour la prise en charge en parcours, pour le déploiement et la pérennisation des

usages en télésanté (favoriser l'adhésion et identifier de nouveaux experts, aider les requérants éloignés du numérique à formuler leurs demandes...). Le GCS poursuivra ainsi les rencontres avec les élus afin de les familiariser avec nos services, utiles pour les professionnels de santé de leurs territoires.

• **Accélérer notre démarche d'amélioration continue**

Notre démarche qualité s'appuiera sur des questionnaires de satisfaction, proposés dans un premier temps à la suite de nos formations puis généralisés par la suite à toutes nos prestations.

# DOSSIER COMMUNICANT DE CANCÉROLOGIE

Le Dossier Communicant de Cancérologie (DCC) permet d'informatiser, à l'échelle régionale, les différentes étapes du parcours de soins en cancérologie des patients. Il s'agit notamment de l'outil support des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP).

Ce service est **mis en œuvre par le réseau ONCOPL**, avec l'appui du GCS e-santé Pays de la Loire.

À ce jour, le DCC est utilisé en priorité pour sa partie RCP : création et présentation des fiches RCP. Le GCS accompagne ONCOPL sur le **déploiement du projet de fluidification des liens avec les établissements comprenant deux interfaces** :

- la mise en place d'appels contextuels permettant aux professionnels d'accéder directement au Dossier Communicant de Cancérologie (DCC) depuis la fiche du patient concerné dans le Dossier Patient Informatisé (DPI),
- la mise en place d'une passerelle documentaire pour intégrer automatiquement au sein des DPI des structures sanitaires les fiches RCP et les PPS réalisés dans le DCC.

## BILAN 2022

L'équipe a poursuivi son **accompagnement auprès des sites sur la mise en place des flux d'interopérabilité DCC-DPI**.

**4 interfaces DCC-DPI** mises en place

Quatre structures ont activé les interfaces avec le DCC. Plusieurs, en phases de tests, devraient mettre en place ces **flux d'interopérabilité** au cours du premier semestre 2023.

Le GCS a activement contribué aux travaux sur l'appel à projet de l'Institut National du Cancer (INCa) sur l'évolution des DCC. Cet appel à projet concerne l'intégration des piliers du Ségur (MSS, DMP, INS, PSC), la structuration des données et l'interopérabilité avec les DPI et la Plateforme de Données en Cancérologie (PDC).



## TEMPS FORTS 2022

**Mise en place des interfaces DCC-DPI** à la Clinique Jules Verne (appel contextuel et passerelle documentaire), à la Clinique mutualiste de l'estuaire et au CH de Saint-Nazaire (appel contextuel).

**Intervention lors du congrès d'ONCOPL** (9 décembre) pour présenter les flux d'interopérabilité mis en place dans le cadre du DCC et la cybersécurité.



## PERSPECTIVES 2023

Poursuite et renforcement du projet de **fluidification des liens avec les établissements**, en y intégrant l'envoi des Plans Personnalisés de Soins (PPS).

Mise en place d'une **campagne de communication sur l'identitovigilance** et la qualité des fiches et des données renseignées.

**Accompagnement d'ONCOPL sur les réunions techniques avec l'éditeur** et sur le volet technique des futures évolutions de la solution.

**Sensibilisation de l'équipe ONCOPL** au Ségur numérique et à l'interopérabilité en santé.

Finalisation du **référentiel d'exigences DCC** en lien avec les travaux de la Délégation du Numérique en Santé et de l'INCa. Accompagnement d'ONCOPL au lancement de l'appel à projets de l'INCa.

# VIATRAJECTOIRE

ViaTrajectoire est un site internet d'aide à l'orientation à certains moments du parcours de soins du patient. Il permet d'identifier rapidement les établissements ou services disposant de toutes les compétences humaines ou techniques requises pour prendre en compte les spécificités et les besoins de chaque personne et ce aussi bien dans le domaine sanitaire que médico-social. Le logiciel ViaTrajectoire se compose de trois modules principaux d'aide à l'orientation : Sanitaire, Grand-âge et Handicap.



[www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)

## MODULE GRAND-ÂGE

Il aide à l'**inscription et à l'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), en Résidence autonomie et en Unité de Soins de Longue Durée (USLD).**

L'ARS a missionné le GCS pour soutenir la mise en œuvre de ce module : accompagner les professionnels dans l'évolution de l'outil (animation de sessions de formation post déploiement, support au déploiement), participer aux réflexions nationales pour améliorer l'outil et piloter le support technique régional.

## MODULE HANDICAP

Ce module permet la **gestion dématérialisée du suivi, de l'orientation et de l'admission en Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)**. Le suivi des décisions d'orientation prononcées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap (CDAPH) est également réalisé sur cet outil.

**Les objectifs de ce module sont multiples :**

- **améliorer la connaissance** de l'offre sur le territoire grâce à un annuaire national,
- **faciliter le parcours de l'usager** en fournissant une visibilité commune,
- **renforcer les partenariats** grâce à une transparence des échanges (MDPH et ESMS).

En 2022, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a lancé **deux chantiers phares : la fiabilisation des données et un outil décisionnel de suivi des orientations (SID SDO)**. Ils visent à améliorer la visibilité de l'offre et à fluidifier le processus de prise en charge des personnes en situation de handicap.

**245 704 connexions usagers Grand-Âge**  
en Pays de la Loire (+ 30 000 par rapport à 2021)

**25 468 dossiers créés** pour des usagers  
des Pays de la Loire (+ 5 000 par rapport à 2021)

**2 101 médecins libéraux** connectés  
ayant rempli au moins un dossier médical  
ViaTrajectoire Grand-Âge (+ 500 par rapport à 2021)

**686 ESMS du secteur du handicap**  
dont l'offre est synchronisée entre le ROR et  
ViaTrajectoire (+ 200 par rapport à 2021)

**267 professionnels formés** au module Handicap

**56 professionnels (CD-ARS-MDPH/MDA)** ont  
suivi un webinaire de présentation du SID SDO



## MODULE SANITAIRE

Il permet notamment d'**orienter des patients vers les Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) et vers les structures d'Hospitalisation À Domicile (HAD).**

Les points forts de ce module sont :

- pour les prescripteurs : substituer la demande papier pour accélérer et sécuriser la demande d'admission du patient et améliorer la connaissance des structures d'aval,
- pour les receveurs : optimiser le traitement des admissions et améliorer la qualité et la traçabilité de la demande.

**7 établissements sanitaires conventionnés** pour lesquels VT PRADO a été déployé

**282 dossiers ViaTrajectoire PRADO** créés

**24 947 admissions sanitaires effectives**

## BILAN 2022

**L'équipe a œuvré, pour tous les modules sur :**

- l'animation de webinaires régionaux de formation post-déploiement et des ateliers thématiques,
- la réalisation de tutoriels vidéo.

**Pour le module Grand-Âge :**

- le **soutien au déploiement en Loire-Atlantique**, en lien avec le Conseil Départemental et l'ARS. La Loire-Atlantique était le dernier département restant pour le déploiement du module Grand-Âge : 100% des départements sont donc équipés des 3 modules.
- l'**accompagnement** des établissements médico-sociaux Personnes âgées dans les travaux de synchronisation de leur offre entre ROR et ViaTrajectoire.

**Pour le module Handicap :**

- la **fiabilisation des données régionales** Personnes Handicapées (analyse des données, sollicitations des ESMS et accompagnements individualisés, coordination avec l'ARS et les Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées/ Maisons départementales de l'Autonomie) en lien avec la synchronisation de l'offre entre ROR et ViaTrajectoire,
- la **contribution à l'ouverture du SID SDO** (SI Décisionnel Suivi des orientations PH),
- la **participation aux instances du SID SDO** (départementales, régionales, nationales).

**Pour le module Sanitaire :**

- le **déploiement de ViaTrajectoire PRADO** (Programme d'Accompagnement du Retour à Domicile après hospitalisation) en lien avec les CPAM et les établissements conventionnés (cadrage, présentations, formations, suivi),
- le lancement des **premières synchronisations entre le ROR et ViaTrajectoire sanitaire.**
- le **support** technique et le **suivi les usages**,
- la participation aux ateliers de travail et à l'**évolution de l'outil** pour remonter les besoins des établissements ligériens, communiquer auprès des acteurs (nouvelles versions du logiciel, bonnes pratiques).

## TÉMOIGNAGE

🗣️ **Comment s'est déroulé l'accompagnement du GCS e-santé lors du déploiement de ViaTrajectoire PRADO au sein du Centre Hospitalier du Mans ?**

*Cet accompagnement a été dimensionné aux besoins et s'est adapté aux conditions et à l'environnement. La disponibilité et les délais de réponse de l'équipe régionale ViaTrajectoire a également facilité l'avancée du déploiement. La méthodologie proposée par le GCS e-santé a été pertinente et efficace.*



**Florence Desarthe, responsable de la cellule d'ordonnancement au Centre Hospitalier du Mans**

## PERSPECTIVES 2023

- réaliser et piloter le **support technique régional** et le suivi des usages,
- animer des **webinaires de formation et des ateliers thématiques**.

### Pour le module Grand-Âge :

- former et accompagner de **nouveaux accompagnants professionnels**,
- **accompagner les Unités de Soins de Longue Durée (USLD)** dans l'harmonisation de leur utilisation de ViaTrajectoire,
- participer aux instances projets et à la **dynamique inter-régionale** pour l'évolution de l'outil,
- définir et mettre en œuvre la **stratégie de communication vers les médecins de ville** en lien avec l'Union Régionale des Médecins Libéraux et les Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins.

### Pour le module Handicap :

- définir la **stratégie régionale de déploiement du Dossier Unique d'Admission** en ESMS PH et d'ouverture de l'espace particuliers, et participer aux différentes instances projets,
- mettre en œuvre les actions de **fiabilisation des données** et accompagner l'ouverture du SID SDO aux ESMS avec l'animation de webinaires de présentation.

### Pour le module Sanitaire :

- poursuivre le **déploiement de PRADO**,
- communiquer **vers les médecins de ville** en lien avec l'URML et les Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins (CDOM)
- accompagner **les structures dans la mise à jour de leur offre** (dont mise en application de la réforme SMR) et les travaux de synchronisation avec le ROR.

# RÉPERTOIRE OPÉRATIONNEL DES RESSOURCES

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est un outil de description de l'offre de soins et d'accompagnement destiné aux professionnels de santé. Il vise à décrire les ressources disponibles dans les établissements de santé et médico-sociaux ainsi que l'offre ambulatoire.

Il répond ainsi aux besoins de santé de la population et aux exigences d'efficacité, d'efficience et d'accessibilité géographique et facilite la coordination des soins.



Le ROR est un des **référentiels socles définis dans le cadre de la stratégie nationale** sur lequel les applicatifs tels que sante.fr ou l'outil d'orientation ViaTrajectoire s'appuient. L'objectif est que l'ensemble des usagers accèdent à l'offre de santé et d'accompagnement.

Les données structurelles de l'offre de soins, issues des référentiels nationaux (FINESS, RPPS, etc.) sont complétées par des données opérationnelles : ressources médico-techniques (actes et équipements spécifiques, professions ressources), coordonnées d'unités de prise en charge (adresse, numéros de téléphone soignant/médical, identité du médecin responsable, etc.), capacité...

## BILAN 2022

La stratégie régionale s'appuie sur les orientations du comité de pilotage régional et la feuille de route nationale, positionnant le ROR comme référentiel socle, et en adéquation avec le Projet Régional de Santé des Pays de la Loire. Les travaux de l'année 2022 sur le Répertoire Opérationnel des Ressources portent :

### Pour le sanitaire :

- l'accompagnement des établissements sanitaires dans la définition et la mise à jour de leur offre. Ceci, afin notamment de synchroniser leur offre avec ViaTrajectoire et d'assurer la bonne remontée des disponibilités de lits de soins critiques.

### Pour le médico-social :

- la poursuite de l'accompagnement auprès des ESMS PA-PH dans leurs travaux d'enrichissement de l'offre et de synchronisation avec VT,
- l'enrichissement de l'offre de nouveaux services et structures (CLIC, CAMSP-CMPP, services multi-clientèles (SSIAD-SAAD, SPASAD), ...) et l'accompagnement des professionnels dans cet enrichissement,
- la participation au chantier de fiabilisation des données PH, piloté par la CNSA et, en lien avec l'équipe régionale ViaTrajectoire.

### En transverse :

- la participation à la mise en qualité des données du ROR,
- la contribution aux différents ateliers de travail dans le cadre de la mise en place du ROR national,
- l'étude des besoins de cartographies locales, alimentées par le ROR,
- la réalisation d'un benchmark sur les applicatifs exploitant les données du ROR.



## TEMPS FORTS 2022

Les données du ROR Pays de la Loire sont **accessibles en open data** depuis octobre 2022. Elles sont donc publiques et accessibles à tous.

Des premières **synchronisations entre le ROR et ViaTrajectoire** ont été réalisées : l'offre de soin de certains établissements sanitaires est donc accessible et homogène entre le ROR et ViaTrajectoire sanitaire.

- 1 381 ESMS des secteurs du handicap et personnes âgées** dont l'offre est harmonisée et synchronisée entre le ROR et l'outil d'orientation ViaTrajectoire, soit un taux de synchronisation de 81% (contre 592 ESMS, soit 35% fin 2021)
- 100 % de l'offre médico-sociale et sanitaire** peuplée dans le ROR Pays de la Loire fin 2022
- 98 % de l'offre libérale (médecins et kinés)** peuplée dans le ROR Pays de la Loire fin 2022
- 64 % des établissements sanitaires** (ayant uniquement une activité MCO) ont mis à jour leur offre dans le ROR

## TÉMOIGNAGE

« **Comment s'est déroulé l'accompagnement du GCS e-santé lors de l'enrichissement de l'offre des ESMS de l'ADAPEI ARIA 85 dans le Répertoire Opérationnel des Ressources?**

*Je suis très satisfaite de l'accompagnement du GCS e-santé lors de la complétude de l'offre des structures de l'ADAPEI. Les supports transmis ont été très appréciés : ils ont facilité les échanges avec les structures. Grâce à la disponibilité et la réactivité de l'équipe du GCS, l'enrichissement a été plutôt rapide. L'équipe ROR a su s'adapter à notre contexte et à nos contraintes de temps.*

*En cas de question ou problème, l'équipe revenait rapidement vers nous ; ce qui a permis de travailler dans la continuité sans avoir à s'y remettre quelques jours plus tard.*

**Linda Rimbaud, Assistante de dispositif - Pôle Social à l'ADAPEI ARIA de Vendée**



## PERSPECTIVES 2023

- poursuivre la mise en qualité des données du ROR au fil de l'eau,
- poursuivre l'alimentation du site d'informations aux usagers santé.fr à partir du ROR pour de nouvelles catégories d'établissement,
- poursuivre les accompagnements liés aux besoins de cartographies locales s'appuyant sur le ROR.

### Pour le sanitaire :

- étudier l'adhérence des projets entre les SI Bed Management (projets d'ordonnancement territorial de la gestion des lits) et le ROR,
- poursuivre l'accompagnement des établissements sanitaires (MCO, PSY, SSR) dans la mise à jour de leur offre et de leur

synchronisation avec ViaTrajectoire et mettre en application les réformes Soins Médicaux de Réadaptation (SMR) et Hospitalisation A Domicile (HAD),

- peupler l'offre des CPTS et Maisons médicales de garde,

### Pour le médico-social :

- poursuivre l'enrichissement de l'offre PA-PH et les synchronisations avec ViaTrajectoire,
- intégrer les dispositifs de précarité et les accompagner au peuplement.

### Pour l'offre de Ville :

- peupler le ROR avec l'offre des médecins et des masseurs-kinésithérapeutes.

# ARTICULATION RÉGIONALE DES SAMU

Ce service propose un système d'information régional permettant la collaboration et le partage de l'information entre les acteurs de l'aide médicale urgente et des soins non programmés ambulatoires.

## EN PRATIQUE

Il permet aux **cinq Samu Centres 15 départementaux d'être interconnectés et de partager des informations opérationnelles**. Le partage des informations est automatisé selon des conditions d'éligibilité prédéfinies. Les acteurs métiers gagnent ainsi en réactivité, visibilité, et sécurité. *In fine*, c'est une amélioration du service rendu à la population.

Ce projet, précurseur sur la scène nationale, ne vise pas à doter les cinq Samus d'un système d'information unique, mais a pour objet de rendre communicant les 5 SI Samu existants avec un concentrateur régional appelé la Base Centrale Régionale (BCR).

À ce jour, 5 scénarios de partage ont été développés et déployés sur l'ensemble des Samu de la région :

- intervention en zone limitrophe,
- utilisation d'un moyen opérationnel partagé,
- traversée de patient entre département,
- admission du patient dans un autre établissement de la région,
- partage manuel de dossier de régulation.

## BILAN 2022

**48 000** **Dossiers de Régulation Médicale** (DRM) ont été automatiquement partagés avec au moins un autre SAMU (10% de plus qu'en 2021)

**27** **équipes SMUR** concernées par le projet de dématérialisation des bilans

L'année 2022 a permis **l'aboutissement du pilote d'entraide inter-Samu 44-85**. L'objectif est de permettre à un Samu de reprendre l'ensemble des dossiers et appels d'un Samu voisin en incapacité de réguler, suite à un incident technique ou physique :

- finalisation des travaux d'infrastructure d'accueil des appels et de montée de version logicielle,
- échanges et travaux sur l'interaction avec les SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours) des deux départements concernés,
- préparation d'un exercice de simulation entre les Samu 44 et 85.

D'un point de vue technique, **l'hébergement de la solution ARéSa a été migré chez un nouveau prestataire et un outil de Business Intelligence a été adossé à la base régionale** afin de permettre l'analyse statistique pour les utilisateurs régionaux en lien avec l'Observatoire Régional des Urgences et l'Agence Régionale de Santé.

Huit ateliers métiers ont été organisés pour **identifier les écarts et harmoniser régionalement les référentiels de codification** du logiciel de régulation des Samu.

Un groupement de commande a été réalisé pour permettre **la mise à jour des connecteurs de localisation des appels du logiciel de régulation médicale des 5 Samu** permettant ainsi une meilleure précision dans la localisation et une mise en conformité avec la réglementation en vigueur.

En lien avec le programme ARéSa, **le projet SMUR Dém@t, s'est lancé fin 2022. L'ambition est la dématérialisation des fiches d'interventions SMUR** aujourd'hui réalisées en version papier. Des référents de chaque département ont été identifiés et les premiers ateliers de recueil du besoin réalisés.



## TEMPS FORT 2022

En septembre 2022, se sont retrouvés au Centre Hospitalier Départemental Vendée, les représentants des Samu 44 et 85, les représentants des SDIS 44 et 85 ainsi que les représentants de leur service informatique respectifs.

L'objectif a été de **restituer les travaux menés ensemble au cours de l'année visant à définir l'interaction Samu-SDIS** en cas d'activation de l'entraide entre 2 SAMU et converger vers une mise en œuvre.



### TÉMOIGNAGE



#### En quoi la solution déployée dans le cadre du programme AréSa permet de faciliter la régulation ?

*C'est un gain pour les acteurs métiers en termes de réactivité, visibilité, sécurité et amélioration du service rendu à la population. L'innovation réside dans le décloisonnement départemental et l'interopérabilité à l'échelle du territoire de santé et du parcours du patient. L'automatisation du partage d'information permet sa systématisation.*

*Sur le plan technique, l'innovation consiste en la mise en place d'une base centrale régionale interconnectée avec les cinq Samu ligériens, qui constitue l'élément clé de la gestion du partage des dossiers entre les Samu.*

*Sur le plan métier, le programme ARéSa a été mis en œuvre grâce à une harmonisation des processus associés par les équipes des cinq Samu. Cette harmonisation a été possible grâce à la mise en place d'un référentiel métier régional qui constitue un langage commun et permet le partage d'information entre les centres.*

**Dr Yann Penverne, responsable du programme ARéSA au CHU de Nantes**

## PERSPECTIVES 2023

#### Mise en œuvre de l'entraide inter-Samu :

- exercice de simulation début février,
- retours d'expérience,
- lancement de la généralisation aux autres départements.

#### Harmonisation du référentiel de codification :

- implémentation technique des recommandations issues des ateliers métiers 2022,
- mise à jour des référentiels de codifications bilans et interrogatoires en lien avec le thesaurus FEDORU.

#### Outil de reporting BI régional :

- construction des premiers rapports statistiques,
- formation des utilisateurs régionaux (Observatoire Régional des Urgences et Agence Régionale de Santé).

#### Dématérialisation des bilans SMUR :

- finalisation du recueil du besoin et rédaction d'un cahier des charges,
- choix d'une solution et contractualisation,
- déploiement de la solution aux premières équipes SMUR.

# ACCOMPAGNEMENT AU VOLET NUMÉRIQUE DU SÉCUR EN SANTÉ



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

Le volet numérique du Ségur en Santé a pour ambition de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et avec l'utilisateur pour mieux prévenir et mieux soigner.

Ce programme a pour but d'**accélérer de façon significative la feuille de route du numérique en santé**, en passant de 10 millions à 250 millions de documents de santé échangés d'ici 2023.

Le Ségur numérique cible en priorité : l'hôpital, la médecine de ville, le médico-social, la biologie médicale, l'imagerie, l'officine et les opérateurs de messageries sécurisées, dénommés couloirs dans le programme Ségur.

Le Ségur numérique permettra l'alimentation systématique de données de santé dans Mon Espace Santé, permettant ainsi à chaque citoyen de disposer d'une meilleure visibilité de son parcours de soins et de devenir acteur de sa santé.

Ainsi, **chaque logiciel métier doit à terme permettre les usages des 4 priorités du Ségur : DMP, MSSanté, INS et Pro Santé Connect.**



## BILAN 2022

Nos chefs de projet territoriaux Ségur accompagnent les professionnels de la région depuis 2022. Leurs missions :

- accompagner sur les priorités du Ségur (INS, DMP, Pro Santé Connect, MSS) et sur les usages numériques,
- sensibiliser et informer sur la e-santé,
- faire vivre la feuille de route à l'échelle de chaque département,
- co-animer la gouvernance e-santé.

Un comité e-santé impliquant les acteurs du territoire a été lancé dans chaque département des Pays de la Loire.



# ACCOMPAGNEMENT DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui permet de conserver et sécuriser les informations de santé. Gratuit, confidentiel et sécurisé, il permet au patient de partager son contenu avec les professionnels de santé afin d'assurer la prise en charge, la continuité, la prévention et la coordination des soins.



Depuis 2022, tous les citoyens français disposent désormais d'un Dossier Médical Partagé intégré dans Mon Espace Santé (sauf pour ceux s'y étant opposé). Chaque professionnel de santé peut considérer que, par défaut, le patient pris en charge dispose d'un DMP et qu'il peut donc lui restituer les documents de santé importants.

L'enjeu est dorénavant d'**assurer l'alimentation du DMP par les acteurs de santé**.

## NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

### J'AI BESOIN :

**DE SENSIBILISER ET FORMER MON ÉQUIPE À L'USAGE DU DMP/MON ESPACE SANTÉ**

► **PARTAGE D'OUTILS DE COMMUNICATION**  
webinaires, affiches, flyers et présentations clés en main pour former les membres de l'équipe

### J'AI BESOIN :

**DE M'INFORMER SUR LE DMP ET MON ESPACE SANTÉ**

► **ANIMATION D'ATELIERS DE SENSIBILISATION**  
30 min. autour du DMP/Mon Espace Santé avec les membres de ma structure : ses avantages, ses prérequis, sa mise en place, et les documents de santé concernés

### J'AI BESOIN :

**DE SUIVRE MES INDICATEURS D'ALIMENTATION ET DE CONSULTATION DU DMP**

► **PARTAGE DES DONNÉES**  
à l'échelle de ma structure, du département et du national

### J'AI BESOIN :

**D'ANALYSER ET COMPRENDRE LE DEVIS SÉCUR DE MON ÉDITEUR**

► **AIDE À LA RELECTURE DES DEVIS**  
participation aux cadrages et mise en relation avec d'autres structures

### J'AI BESOIN :

**DE BÉNÉFICIER D'UNE EXPERTISE TECHNIQUE SUR MES FLUX D'ÉCHANGE AVEC LE DMP**

► **SOUTIEN À LA MISE EN PLACE D'ENVOIS STRUCTURÉS (CDAR2, LOINC...)** par nos experts techniques à votre disposition au sein du centre d'interopérabilité

### J'AI BESOIN :

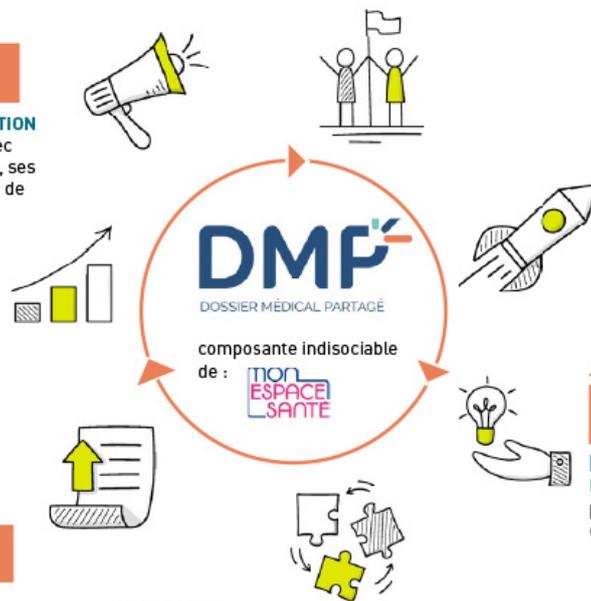
**D'ÊTRE CONSEILLÉ POUR ALIMENTER ET CONSULTER LE DMP/MON ESPACE SANTÉ**

► **AIDE SPÉCIFIQUE AU DÉPLOIEMENT**  
état des lieux, ateliers thématiques sur les impacts organisationnel et SI et suivi du déploiement

### J'AI BESOIN :

**D'AMÉLIORER LE PARTAGE DE DONNÉES ET LES ÉCHANGES AVEC MON ÉCOSYSTÈME**

► **ANIMATION D'ATELIERS AVEC LES ACTEURS D'UN MÊME TERRITOIRE**  
pour travailler sur des cas d'usage et définir des plans d'actions pour lancer les usages



## BILAN 2022

L'activité 2022 a augmenté en intensité au cours de l'année au regard de la montée en charge liée au programme Ségur Numérique. L'accompagnement du GCS s'est notamment décliné à travers les actions suivantes :

### Des rencontres adaptées et personnalisées permettant d'encourager les usages et l'alimentation du DMP :

- 255 rencontres sur l'année 2022,
- plus de 150 établissements rencontrés,
- transmission de statistiques individuelles pour mesurer l'atteinte des cibles du programme SUN-ES,
- aide à la relecture de devis de mise à niveau Ségur.

### L'organisation d'actions sur-mesure en collaboration avec les différentes fédérations et unions régionales.

**La réalisation d'un kit de déploiement à destination des établissements sanitaires**, dont une partie dédiée sur le DMP et détaillant tous les documents utiles à son déploiement.

**La constitution et animation de communautés** : groupe utilisateurs régional MSS/DMP ; groupe régional de partage de bonnes pratiques sur le partage de données dans le secteur santé mentale ; groupes de travail territoriaux sur la mise en œuvre des usages DMP.

**La mise en place d'un partenariat avec la société Lifen** permettant à nos adhérents de bénéficier d'une solution simple et facilitante pour alimenter le DMP.

L'ouverture automatique des espaces santé courant 2022 a facilité le déploiement des usages : **plus de 2 millions de DMP ouverts en Pays de la Loire en 2022.**

**+ DE 800 000 DMP alimentés** en 2022 en Pays de la Loire (5 fois plus qu'en 2021)

**+ DE 2 700 000 documents ajoutés** sur 2022 en Pays de la Loire (7 fois plus qu'en 2021)



## TEMPS FORTS 2022

**Co-animation de 5 soirées auprès de l'URPS masseurs-kinésithérapeutes** sur l'échange et le partage de données de santé.

**Animation d'un groupe utilisateurs régional DMP** amenant entre autres à l'envoi de remontées terrain et de demandes d'évolution à l'ANS

**Présentation de webinaires** sur le DMP

**Intervention lors de Commission Médicale d'Établissement (CME)**



TÉMOIGNAGE

**« Avez-vous atteint les prérequis pour l'alimentation du DMP, de la MSS, et l'intégration de l'INS ?**

*Les prérequis étaient déjà présents sur notre système d'information concernant le Dossier Médical Partagé avec un connecteur intégré sur Hôpital Manager, notre dossier patient informatisé. Nous utilisons aussi les messageries sécurisées de santé Apicrypt, MSSanté mais aussi Lifen.*



**Avant le programme SUN-ES, comment échangez-vous les données de santé en interne ou avec la Ville ?**

*Avant Sun-ES, nous avons déjà la possibilité d'utiliser le connecteur DMP car notre éditeur Hôpital Manager avait déjà donné la possibilité de l'intégrer sur notre DPI depuis 2018 et nous l'avons réellement activé sur Jules Verne pour l'envoi du dossier patient en 2020. Depuis janvier 2021, nous avons mis en place l'utilisation de Lifen dans nos secrétariats pour l'envoi vers tous les correspondants professionnels de santé.*

**Quels conseils donneriez-vous aux établissements qui souhaitent se lancer dans la mise en œuvre du volet numérique du Ségur ?**

*Le conseil que je pourrais donner est de positionner un groupe de travail, une cellule hétérogène en termes de métiers c'est-à-dire DSI, médecin DIM, secrétariat médical, soignants, pour préparer l'envoi de ces documents.*

**Ronan Huot, responsable des systèmes d'information à la Clinique Jules Verne (Nantes)**

PERSPECTIVES 2023

**Poursuivre l'accompagnement :**

- auprès des établissements se lançant dans l'alimentation du DMP et s'assurer de la poursuite des usages auprès des établissements alimentant déjà le DMP,
- élargir l'accompagnement au secteur social et médico-social afin de leur présenter les programmes du Ségur numérique (SONS et ESMS numérique) qui leur permettra de se raccorder au DMP,
- communiquer sur la vague 2 du SONS afin de rendre la consultation du DMP possible depuis le logiciel-métier,
- consolider les remontées terrain concernant les éditeurs et les investiguer ; fluidifier le lien avec les éditeurs,
- identifier des actions à mener par les ambassadeurs Mon Espace Santé.

**Évaluer en vue d'améliorer l'accompagnement aux besoins :**

- dans une démarche d'amélioration, un questionnaire d'évaluation sera adressé aux établissements ayant été rencontrés en 2022,
- réaliser un suivi fin des établissements dans la mise en place des prérequis à l'installation d'une version Ségur.

**Poursuivre les travaux engagés par le groupe utilisateur DMP :**

- continuer de remonter au national les besoins/retours terrain en vue de l'amélioration des outils,
- réflexion en cours sur une étude comparative de logiciels-métiers.

**Poursuivre les sessions de sensibilisation** des professionnels de santé via des webinaires mis en place avec nos partenaires (URPS, Ordres).

Depuis 2019, l'équipe accompagne le déploiement de la Messagerie Sécurisée de Santé en région. Les priorités identifiées visent à développer les usages MSSanté en émission et en réception des établissements et des professionnels de santé raccordés à l'espace de confiance.

À cet effet et au sein de la coordination régionale Assurance Maladie et ARS, le GCS assure un suivi de l'état d'avancement des structures sanitaires, sociales et médico-sociales, et des professionnels de santé libéraux dans le déploiement des usages. Il diffuse également les bonnes pratiques identifiées au niveau régional.

## BILAN 2022

L'accompagnement du GCS s'est notamment décliné à travers les actions suivantes :

### Des rencontres adaptées et personnalisées à chaque établissement :

- 369 rencontres,
- plus de 150 établissements rencontrés,
- la transmission de statistiques individuelles pour mesurer l'atteinte des cibles du programme SUN-ES,
- l'aide à la relecture de devis de mise à niveau Ségur.

**L'accompagnement des gros producteurs de données de santé** (dont un accompagnement spécifique du CHU de Nantes) dans la transition de leurs usages vers la MSSanté (ex : en remplaçant l'usage du fax par la MSSanté pour le partage de données de santé).

### L'organisation d'actions sur-mesure en collaboration avec les différentes fédérations et unions régionales

**La réalisation d'un kit de déploiement à destination des établissements sanitaires**, dont une partie dédiée sur MSSanté et détaillant tous les documents utiles à sa mise en place.

**La constitution et l'animation de communautés** : un groupe utilisateurs régional MSS/DMP ; Groupe régional de partage de bonnes pratiques sur le « Partage de données dans le secteur santé mentale » ; Groupes de Travail territoriaux sur la mise en œuvre des usages DMP.

**La mise en place d'un partenariat avec la société Lifem** permettant de proposer à nos membres une solution simple et efficace pour déployer l'envoi de document de santé par MSS.

**93%** des établissements sanitaires

**96%** des laboratoires de biologie médicale

**40%** des EHPAD

Taux d'équipement en Messagerie Sécurisée de Santé en Pays de la Loire

**X 2** dans le secteur sanitaire

**X 4** chez les professionnels de santé libéraux

Croissance du nombre de messages émis par les structures et les professionnels



## TEMPS FORTS 2022

Des groupes de travail territoriaux ont été animés afin d'**encourager le partage de données de santé** par MSS.

Plusieurs **webinaires sur MSSanté** et un **atelier « partage de données en santé mentale »** ont été organisés.

TÉMOIGNAGE

**Quels sont les bénéfices de la mise en place de groupes de travail sur les usages MSSanté sur votre territoire en 2022 ?**

*Des groupes de travail ont été mis en place en collaboration avec les représentants du GCS. L'atelier MSS avec la CPTS Centre Vendée et le CHD Vendée a permis une amélioration de la communication Ville-Hôpital et a abouti à la création d'un annuaire numérique permettant un meilleur accès aux services et professionnels de l'hôpital par l'utilisation de la MSS à l'usage des professionnels libéraux. La même démarche a débuté pour les autres établissements : la Clinique St Charles et l'EPSM Mazurelle (PTSM 85). L'HAD et les établissements médicaux-sociaux profiteront également de l'annuaire.*



*Également, La CPTS Centre Vendée accompagne des cabinets de ville dans l'équipement de boîtes aux lettres organisationnelles MSS. Cette proposition permet notamment un accès à la MSS pour les secrétaires afin d'intégrer plus facilement les documents dans le dossier patient, permettant ainsi leur traçabilité.*

*D'autres travaux relatifs à la téléexpertise ont été mis en place. Ils ont permis de formaliser l'utilisation de la MSS entre des professionnels de second recours (cardiologues et dermatologues) et les médecins de ville ; ce qui améliore la relation entre les professionnels en fluidifiant les échanges et en les sécurisant. L'utilisation de la MSS permet en sus de valoriser les actes médicaux conventionnellement.*

**Dr Brachet, chirurgien-dentiste à la CPTS Centre Vendée (La Roche-sur-Yon)**

## PERSPECTIVES 2023

### Poursuivre nos accompagnements

- auprès des établissements raccordés ou souhaitant se raccorder à MSSanté et s'assurer de la poursuite des usages auprès des établissements déjà équipés,
- renforcer notre soutien vers les établissements de santé non-candidats au programme SUN-ES ou ayant des difficultés à atteindre les cibles d'usage dans les délais fixés,
- élargir notre mission aux secteurs social et médico-social afin de leur présenter les programmes du Ségur numérique (SONS et ESMS Numérique) qui leur permettront de s'équiper d'une MSS intégrée au logiciel métier,
- consolider les remontées terrains concernant les éditeurs et les investiguer, fluidifier le lien avec les éditeurs.

**Généraliser le projet de transition des usages du fax vers la MSSanté pour les autres gros producteurs de données** suite à l'expérimentation au sein des 3 sites pilotes du CHU de Nantes et grâce à un retour d'expérience concret.

**Évaluer en vue d'améliorer l'accompagnement aux besoins.** Dans une démarche d'amélioration, un questionnaire d'évaluation sera adressé aux établissements rencontrés dans le cadre du programme SUN-ES.

### Poursuivre les travaux engagés par le groupe utilisateurs MSS/DMP/INS :

- continuer de remonter au national les besoins/retours terrain en vue d'améliorer les outils,
- réflexion en cours sur une étude comparative de logiciels-métiers.

**Reconduire les sessions de sensibilisation** en animant des webinaires avec nos partenaires (URPS, Ordres)

# E-SANTÉ MAIL

Le GCS e-santé Pays de la Loire propose à ses adhérents de la santé et du médico-social de la région qui ne peuvent pas être opérateurs de MSSanté, une messagerie sécurisée de santé, homologuée MSSanté, appelée e-santé MAIL.



Elle leur permet d'acheminer des données, protégées par le secret professionnel, par voie électronique sécurisée. Tout professionnel de santé est tenu de respecter le cadre juridique de l'échange des données personnelles de santé ainsi que de leur hébergement.

## BILAN 2022

L'année a été marquée par une **forte hausse des émissions MSSanté** sur e-santé MAIL, et aussi une nette augmentation du nombre de boîte aux lettres applicatives créées.

Le GCS, en tant que GRADeS des Pays de la Loire, a contribué à la task force dédiée à MSSanté et au financement des opérateurs pour la mise en place des fonctionnalités nécessaires à la vague 2 du Ségur Numérique.

Le GCS a également travaillé avec plusieurs éditeurs de logiciels métiers afin de permettre aux structures et professionnels de santé d'utiliser la solution régionale de messagerie sécurisée directement depuis leur logiciel.

Afin de faire évoluer la solution régionale e-santé MAIL et apporter de nouvelles fonctionnalités aux utilisateurs, une expression de besoin a été formalisée à l'été 2022.

**320** boîtes aux lettres créées

**+ 36%** d'e-mails émis en MSSanté



## TEMPS FORT 2022

E-santé MAIL est devenu **compatible avec les logiciels métier Netsoins et Osiris**.

## PERSPECTIVES 2023

L'objectif est de **raccorder la solution à notre plateforme régionale et à son annuaire** offrant ainsi un point d'entrée unique aux utilisateurs. La migration de l'hébergement sera également effectuée en 2023.

Dans le cadre de la généralisation de MSSanté au secteur médico-social et l'ouverture du portail RPPS+, **un accompagnement de proximité** sera proposé afin de réaliser des démonstrations de notre solution de messagerie sécurisée et d'accompagner à son utilisation.

# ACCOMPAGNEMENT MON ESPACE SANTÉ



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

Les données du DMP alimentent depuis l'été 2022 Mon Espace Santé : un nouveau service public permettant de stocker et partager ses données de santé en toute sécurité pour être mieux soigné. Il s'inscrit dans la feuille de route du Virage numérique en santé prévue par le plan Ma Santé 2022.



## BILAN 2022

Cette année a été marquée par un nouveau pilote Mon Espace Santé au niveau national : **11 établissements de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de Vendée ont participé à cette seconde phase d'expérimentation.**

À ce titre, le GCS a copiloté, avec l'ARS, les expérimentateurs via la mise en place d'un tableau de bord de suivi et d'instances de pilotage régulières. Au cours de ce pilote, **24 cas d'usages et une douzaine de parcours différents** ont pu être déployés grâce à la diversité de typologie des établissements expérimentateurs : HAD, SSR, psychiatrie, hospitalisation, consultation, néphrologie, oncologie, gynécologie, endocrinologie, chirurgie ou encore médecine ambulatoire. Le GCS e-santé a également apporté son expertise auprès de ces établissements sur les sujets MSSanté, DMP et INS.

**1 300**

**patients inclus** dans l'expérimentation en Pays de la Loire

**+ de 1 700**

**messages envoyés** via Mon Espace Santé par les expérimentateurs en Pays de la Loire



## TEMPS FORTS 2022

Tous les établissements ligériens ont été conviés par l'ARS, l'Assurance Maladie et le GCS à un retour d'expérience le 6 octobre en visioconférence.

Les établissements pilotes ont **présenté leurs cas d'usages, ont abordé leurs réussites et leurs freins, et partagé des recommandations pour la phase de généralisation** auprès des 87 participants.

Retrouvez dans  
Mon espace santé



Votre dossier médical



Votre messagerie santé



Bientôt,  
Votre agenda médical



Un catalogue de services  
et d'applications

## TÉMOIGNAGE



**Quel a été l'accompagnement réalisé par le GCS e-santé en collaboration avec l'ARS et l'Assurance Maladie lors de votre expérimentation Mon Espace Santé ?**

*Notre établissement, l'Hospitalisation à Domicile Mauges Bocage Choletais, a participé à l'expérimentation Mon Espace Santé en 2022 et nous avons été accompagnés à la fois par l'ARS, l'Assurance Maladie ainsi que le GCS e-santé. Des réunions régulières avec ces interlocuteurs nous ont permis de répondre*

*à nos interrogations, de remonter les difficultés rencontrées au niveau national. Étant un petit établissement, cet accompagnement a été bénéfique pour la réussite du projet et la levée des freins rencontrés. La proximité avec des représentants de l'ARS et l'Assurance Maladie a été une réelle opportunité pour pouvoir échanger sur les problématiques et trouver des solutions tous ensemble.*

**Justine Gouraud, adjointe de direction à l'HAD Mauges Bocage Choletais (Cholet)**



## PERSPECTIVES 2023

Dans son rôle d'accompagnateur MSS/DMP/INS, le GCS poursuit la sensibilisation des acteurs régionaux et continuera à être l'interface avec les instances nationales.

Une troisième expérimentation planifiée en 2023 sera dédiée aux structures du secteur médico-social. Le GCS accompagnera ces prochains expérimentateurs dans la définition de leurs usages et la formalisation d'un retour d'expérience, en collaboration avec l'ARS et l'Assurance Maladie.

# ACCOMPAGNEMENT IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

L'INS ou Identité Nationale de Santé est un référentiel socle défini dans le cadre de Ma Santé 2022, et une priorité du volet numérique du Ségur de la santé.

Il sécurise le référencement des données de santé des usagers et assure une identification unique quel que soit le lieu de prise en charge. Elle est récupérée de la base d'identité de référence à travers un appel au téléservice INSi à partir du logiciel dans lequel sont créés les identités de l'utilisateur (référentiel d'identité).



## BILAN 2022

Les actions majeures sur l'année 2022 concernent :

- l'**échange personnalisé avec les établissements de santé et laboratoires de biologie médicale** permettant d'identifier un besoin d'accompagnement spécifique,
- la **sensibilisation à l'INS auprès des professionnels libéraux** (actions communes avec les URPS) : pharmaciens, masseurs-kinés, infirmiers libéraux, chirurgiens-dentistes,
- l'animation d'un **groupe utilisateurs INS** regroupant des acteurs du sanitaire, médico-social et du libéral,
- la **conception du serious game *Sant'escape identitovigilance*** : outil ludique de sensibilisation aux bonnes pratiques d'identification de l'utilisateur dont l'INS,
- la constitution d'un **réseau de référents locaux identitovigilance** et **partage d'actualités** nationales / régionales auprès de ce réseau (mailing),
- la **collaboration au 3RIV (Réseau des Référents Régionaux d'IdentitoVigilance)** dans l'élaboration de fiches pratiques pour accompagner les professionnels sur la gestion de situations spécifiques en identitovigilance.

**57** référents locaux identitovigilance

**24** structures accompagnées sur le déploiement de l'INS



## TEMPS FORTS 2022

La **première journée régionale identitovigilance**, en collaboration avec QualiRel Santé, s'est déroulée le 19 octobre.

En matinée, en présence de l'ARS : l'appui et les ressources proposés en région ont été présentés, suivis de retours d'expérience de trois structures (CH Saint-Nazaire, Fondation Georges Coulon et Résidence de l'Aune).

L'après-midi, 20 participants ont pu découvrir le serious game : *Sant'escape identitovigilance* à travers quatre ateliers en présentiel.

## PERSPECTIVES 2023

- **animer la gouvernance** régionale identitovigilance,
- **enrichir les ressources pédagogiques** disponibles au profit des acteurs de santé,
- soutenir les établissements de santé pour **augmenter le taux de qualification**,
- **accompagner de façon soutenue le secteur médico-social** pour déployer l'INS,
- **embarquer le secteur libéral** : enjeux et pratiques de qualification de l'INS,
- **promouvoir Sant'escape** identitovigilance,
- déployer l'**INS dans les outils régionaux**,
- **partager les retours d'expérience** au bénéfice de tous.

### TÉMOIGNAGE



#### En quoi le GCS vous a aidé dans la mise en œuvre de l'INS au sein de l'ADAR 44 ?

*Le programme ESMS Numérique et le déploiement de l'INS est un projet ambitieux pour l'ADAR44, d'autant plus par son caractère précurseur sur le territoire. Début 2022, date de lancement du projet, les structures médico-sociales ayant déployé l'INS sont rares. Les retours d'expériences concernent essentiellement les structures sanitaires. Dans ce contexte, l'accompagnement du GCS e-santé auprès de notre équipe projet ESMS Numérique est essentiel.*



*Nous avons été confrontés à de nombreuses thématiques lors du déploiement de l'INS qui ont nécessité des échanges avec le GCS :*

- *Les principes fondamentaux de l'identitovigilance et leurs applications au sein de notre structure. Les référentiels nationaux détaillent les exigences attendues en termes de pilotage, de gestion des identités, etc. Le GCS nous a aidé à les traduire et à les appliquer à l'ADAR44.*
- *Les livrables attendus pour cadrer le déploiement de l'INS et la mise en œuvre de l'identitovigilance sont nombreux, le GCS nous a conseillé et transmis un certain nombre de supports pour exemples.*
- *La Messagerie Sécurisée de Santé : nous avons eu plusieurs temps d'information et la possibilité de recourir à la solution MSS du GCS, ce que nous avons fait via une simple adhésion. Le GCS nous a créé notre première boîte aux lettres MSS fin 2022.*
- *Le RPPS+ : le GCS nous a accompagné et conseillé sur les modalités d'inscription au RPPS, se faisant relais auprès de l'Agence du Numérique en Santé pour nos nombreuses questions.*

*Le GCS e-santé a également été présent et en soutien sur cette année 2022 lors de rencontres institutionnelles avec l'ARS et la Délégation Ministérielle du Numérique en Santé.*

*Le programme ESMS Numérique et le déploiement de l'INS se poursuivent pour nous en 2023, avec pour projets la mise en place du DMP et la généralisation de la MSS, toujours accompagnés par le GCS e-santé que l'on remercie !*

**Camille Armani, chargée de mission action sociale à l'ADAR 44 (Nantes)**

# PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

Le programme ESMS numérique vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Il repose principalement sur le déploiement d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) interopérable et communicant facilitant le partage et l'échange de données entre les professionnels mais aussi avec les personnes accompagnées et leur famille.



Dans sa déclinaison aux secteurs social et médico-social, le **Ségur numérique permet de mobiliser 600 millions d'euros de 2021 à 2025**, fonds issus de Plan national de relance et de résilience (PNRR), soutenus par les fonds européens.

Ces crédits Ségur permettent d'accélérer le mouvement engagé dès 2019 par la CNSA, et s'inscrivant pleinement dans la stratégie nationale du numérique en santé et la trajectoire décrite par la feuille de route du numérique en santé.

## BILAN 2022

Après une année 2021 marquée par une phase d'amorçage très dynamique localement, les équipes du GCS ont poursuivi l'accompagnement de la mise en œuvre de la **phase de généralisation du Programme ESMS Numérique au niveau régional**. Cette phase de généralisation a permis de financer 16 nouveaux projets en Pays de la Loire (dont 2 projets avec une portée inter-régionale), ce qui représente 362 ESMS pour un total de 702 depuis le début du programme.

Cette année, l'équipe a travaillé sur :

- **l'accompagnement au lancement de ces nouveaux projets,**
- **la rencontre des ESMS** pour leur présenter les enjeux du programme, les bénéfices visés et les personnes accompagnées, les opportunités de financements via des sessions organisées avec les fédérations et/ou les Conseils Départementaux et/ou les Délégations Territoriales de l'ARS,
- la poursuite de **l'accompagnement du Collectif SI MS des Pays de la Loire** par l'animation de 6 webinaires (disponibles en replay) puis l'organisation d'un colloque régional et du premier évènement départemental en Mayenne,
- la poursuite de **l'accompagnement des porteurs de projets 2021** dans le déploiement de leur DUI, en appui de leur chef de projet/AMOA notamment dans leurs démarches liées au RPPS+. Ceci via des sessions dédiées en collaboration avec l'ANS, mais également via des accompagnements opérationnels pour l'enregistrement des professionnels au RPPS+.
- la **relecture des bons de commande du dispositif SONS (Système ouvert et non sélectif)** permettant aux d'accéder à une montée de version de leur DUI prise en charge par l'État.

**16** nouveaux projets ESMS Numérique accompagnés et financés dans la région

**702** ESMS de la région financés depuis le début du programme

**1** évènement régional organisé par le Collectif SI, avec le soutien du GCS



## TEMPS FORTS 2022



Le 17 novembre à Angers s'est tenue la **première journée régionale dédiée aux ESMS des Pays de la Loire**, organisée par le Collectif SI MS des Pays de la Loire, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé et du GCS : « ESMS : Le virage numérique ».

Cet événement, rassemblant 120 participants (directeurs d'ESMS et professionnels du médico-social) avait pour objectifs de permettre au Collectif SI MS Pays de la Loire d'**aller à la rencontre des ESMS des Pays de la Loire, d'échanger et de partager autour de la transformation numérique du secteur.**

Cette journée fut rythmée par

- la présentation des outils de la e-santé,
- une session dédiée à l'éthique autour du numérique dans le secteur médico-social,
- des tables rondes et retours d'expérience rassemblant des ESMS des secteurs du handicap et des personnes âgées.



## TÉMOIGNAGE

### Comment s'est déroulé l'accompagnement du GCS e-santé ?

*J'ai trouvé l'accompagnement du GCS e-santé très réactif. Les documents modèles mis à disposition comme la note de projet étaient très utiles et nous ont permis de construire notre note de projet en fonction de nos besoins.*

*L'envoi rapide par mail du powerpoint de présentation du programme mentionnant les étapes de la candidature m'a permis d'avoir un fil rouge pour comprendre les étapes à mettre en place pour construire le projet. Je recommande l'accompagnement du GCS qui permet d'alléger la partie administrative et permet d'être serein quand le dossier de candidature est déposé car tous les éléments sont renseignés. C'est un gain de temps important qui permet d'alléger la charge de travail.*



**Elise D'Agostino, Responsable Qualité Sécurité de l'accompagnement et du Soins pour l'Association Handi-Espoir (Coëx)**

## PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 s'inscrit dans la poursuite de la dynamique lancée. Le GCS en lien avec l'ARS, le Collectif SI MS Pays de la Loire, les Conseils Départementaux et les fédérations s'attachera à :

### Faire bénéficier encore davantage d'ESMS des financements disponibles :

- en favorisant leur mise en relation pour former des grappes,
- en les accompagnant à leur candidature.

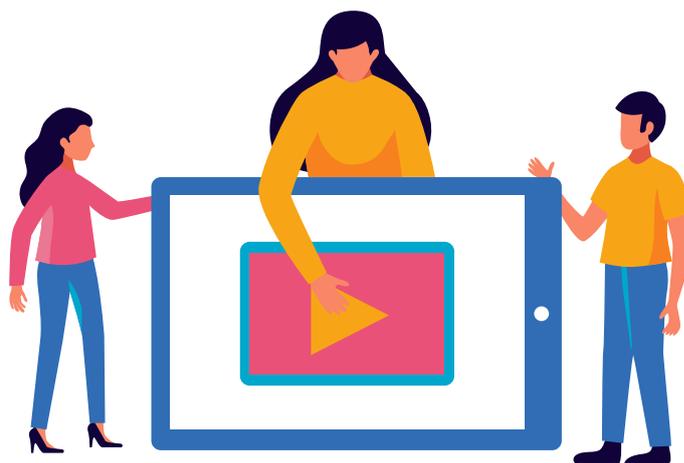
**Augmenter le nombre d'enregistrements des professionnels du secteur dans le RPPS+** (pré-requis à l'utilisation des services numériques).

**Accompagner les porteurs de projet 2021 dans l'atteinte de leurs cibles d'usage et la complétion**

**de leurs projets** grâce à l'organisation de groupes de travail.

**Poursuivre les échanges au plus près du terrain** avec des événements locaux et régionaux.

**Mettre à disposition davantage d'outils** afin d'accompagner les ESMS dans la réalisation de leurs projets numériques.



# ACCOMPAGNEMENT MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES



Financé par l'Union européenne  
NextGenerationEU

Le GCS accompagne les professionnels des Maisons de Santé pluriprofessionnelles (MSP) mais aussi des centres de santé dans leur phase de choix d'un logiciel commun et labellisé par l'Agence du Numérique en Santé.

## BILAN 2022

En complément de notre accompagnement des MSP ligériennes, notre méthodologie d'accompagnement a été enrichie en lien avec l'APMSL (Association pour le développement de l'exercice coordonné pluriprofessionnel en Pays de la Loire). L'objectif est d'aider les professionnels de santé dans leurs éventuelles difficultés, que ce soit une fois leur choix fait, pour utiliser leur système d'information, et en amont, pour bien comprendre les enjeux en termes de santé.

Ainsi, outre les accompagnements au choix, le GCS e santé a :

- **sensibilisé les chargés de mission de l'APMSL** aux sujets relatifs à la santé (télésanté, e-parcours, Ségur numérique, système d'information partagé en MSP, ROR),
- **travaillé sur une étude comparative des logiciels** via l'envoi d'un questionnaire co-construit avec l'APMSL, à l'ensemble des éditeurs labellisés. Cette étude sera disponible en 2023.
- **mis à jour le cahier des charges à destination des éditeurs de logiciels de SIP** pour y intégrer les exigences relatives au Ségur numérique.

Une **nouvelle méthodologie de travail** a également été initiée post choix et sera éprouvée en 2023 pour faciliter l'appropriation par les professionnels de leur système d'information, via :

- la mise en place de **groupes de travail axés sur le volet « usage et coordination »** pour optimiser l'utilisation des logiciels de manière pluri professionnelle, et suivre le projet de santé,
- l'organisation de **clubs utilisateurs régionaux**, avec des MSP ayant le même système d'information, pour faire remonter les difficultés et souhaits d'évolution,
- la **proposition d'outils** pour aider à la qualification d'évolutions ou d'anomalies,
- la **sensibilisation des coordinateurs** de MSP au numérique en santé.



**9 nouvelles MSP** accompagnées

TÉMOIGNAGE



**Que vous apporte l'accompagnement du GCS dans vos pratiques ?**

*Le GCS s'est imposé naturellement à l'APMSL comme un allié régional essentiel pour contribuer à la dynamique d'accompagnement des structures d'exercices coordonné dans les territoires. D'abord essentiellement tourné vers notre accompagnement commun autour du Système d'Information Partagé, nos deux structures ont su se découvrir de nombreux autres points d'ancrages, aux bénéfices des professionnels de santé exerçant en MSP.*

*Évolutif et en constante recherche d'adaptation aux besoins, ce partenariat démontre la pertinence du travail collaboratif des acteurs régionaux. Être partenaire du GCS, c'est aussi l'opportunité de mieux connaître la richesse et les problématiques du numérique en santé nous permettant de pouvoir apporter un accompagnement spécifique en adéquation avec le quotidien des professionnels de santé.*

*Notre rencontre est aussi la très belle opportunité de nous apporter mutuellement, de partager nos expériences et nos complémentarités, toujours aux bénéfices des structures d'exercices coordonnées, des professionnels mais aussi des usagers.*

**Morgane Bailly, directrice de l'APMSL**

L'Association pour le développement de l'exercice coordonné pluriprofessionnel en Pays de la Loire propose et met en œuvre les conditions favorables :

- à l'articulation et à la structuration d'un exercice coordonné en Maison de Santé Pluriprofessionnelle,
- au développement de l'exercice coordonné pluriprofessionnel sur le modèle de la MSP.



## PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 permettra de poursuivre notre accompagnement auprès des MSP.

# ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS EN EXERCICE COORDONNÉ

Le GCS a été missionné par l'ARS pour accompagner les professionnels en exercice coordonné sur le volet numérique. Cela intègre les CPTS, les MSP et centres de santé et les équipes de soins primaires.

Les missions sont les suivantes :

- **sensibilisation des professionnels de santé et des coordinateurs** aux enjeux de la e-santé et du Ségur numérique, en lien avec l'ARS et l'Assurance Maladie,
- accompagnement à la **formalisation de leurs besoins numériques**,
- **présentation des outils existants** pouvant répondre à leurs besoins.
- selon les besoins exprimés, **mise à disposition d'outils déployés par le GCS e-santé** : Globule, solution régionale de parcours et de télésanté, annuaires, messagerie sécurisée de santé...
- **accompagnement aux premiers usages** et formation aux outils le cas échéant.

## BILAN 2022

Le GCS e santé a **poursuivi son accompagnement et la sensibilisation** des CPTS et des équipes de soins primaires.

Des **expérimentations ont été réalisées avec Globule**, initialement réservé aux professionnels de santé libéraux, pour l'ouvrir à des structures dans le cadre de lien ville – hôpital / ville – médico-social.

Un travail de **recensement des besoins prioritaires** des CPTS et de leurs partenaires a été réalisé, afin de pouvoir diversifier l'offre en termes d'outils numériques. **Les acteurs ont identifié 3 besoins prioritaires :**

- des annuaires fiables et actualisés
- des outils pour gérer la CPTS,
- des outils pour faciliter l'organisation des soins non programmés.

**15 CPTS** accompagnées

**21 équipes de soins primaires** accompagnées

**307 nouveaux utilisateurs de Globule** accompagnés



## TEMPS FORT 2022

Un **atelier dédié** à l'accompagnement des CPTS lors de la journée régionale Parcours.

## PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 sera marquée par :

- la **mise à disposition de nouveaux outils** pour les CPTS sur les soins non programmés, la gestion des CPTS et des outils de cartographie,

- une **sensibilisation renforcée des coordinateurs** de CPTS sur la e-santé, en lien avec l'Assurance Maladie,
- la **poursuite des accompagnements** des CPTS,
- le **lancement des expérimentations** avec Globule pour fluidifier les liens ville-hôpital.

# RÉSUMÉ DE PASSAGE AUX URGENCES

Maillon essentiel et indispensable de la chaîne de surveillance sanitaire en France, le service permet de centraliser la collecte des Résumés de passages aux urgences (RPU) des établissements de santé disposant d'un site d'urgences autorisé par l'ARS Pays de la Loire.

Le GCS assure les diverses **mises à jour techniques de l'application** et l'**accompagnement des structures sur la partie technique**, en coordination avec l'ORU.

## BILAN 2022

L'équipe a poursuivi son accompagnement technique et a travaillé sur l'évolution de l'architecture actuelle.

Un nouvel environnement exploitant de nouvelles technologies a été testé par l'ORS, permettant d'optimiser les graphismes.

## PERSPECTIVES 2023

Les actions seront les suivantes :

- la **migration de l'hébergement**, en lien avec l'urbanisation régionale,
- l'évolution de la plateforme de RPU avec un **nouvel environnement graphique**,
- l'évolution de l'accès à l'environnement avec une **nouvelle gestion des habilitations** et la **mise en place de la connexion SSO** de la plateforme régionale,
- l'**étude des spécifications RPU V3** dès que celles-ci seront disponibles.



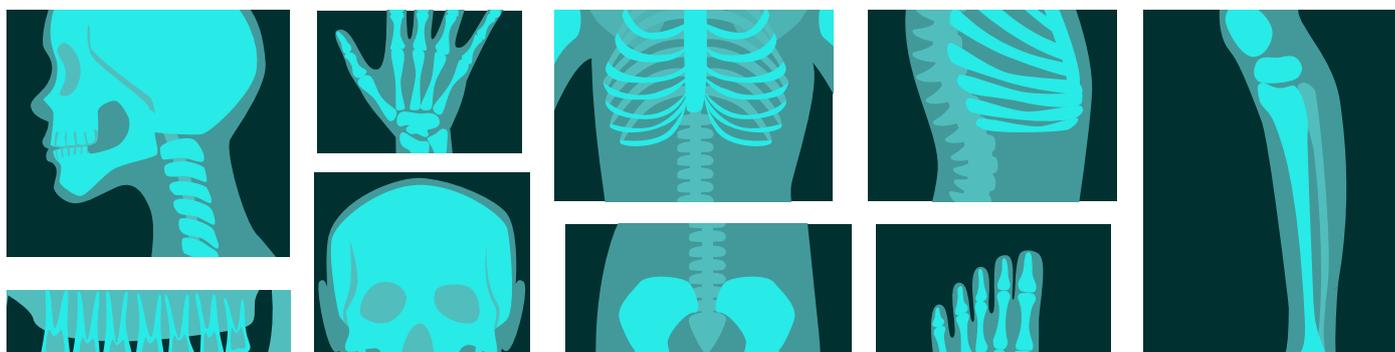
# SERVICES D'IMAGERIE MÉDICALE - MICS

Le service MICS permet la fourniture d'un bouquet de services d'imagerie médicale en mode SAAS aux adhérents du GCS e-santé Pays de la Loire.

Il inclut notamment :

- **un service PACS destiné aux établissements dépourvus de PACS** (ou dont le PACS, en fin de vie, doit être renouvelé), mais qui s'équipent (ou sont équipés) de modalités numériques, et éventuellement d'un Système d'Information de Radiologie (RIS).
- **un service d'archivage** (neutre, multi-format, avec accès par le web) avec possibilité de reprise des antériorités DICOM.
- **un service d'échange et partage entre différents établissements** permettant la mise à disposition et la consultation des antériorités, qu'elles soient présentes dans le stockage/archivage long terme de MICS ou dans un entrepôt local. Il fournit également la(les) visionneuse(s) pour les cliniciens, les radiologues et les cliniciens spécialistes.

Le GCS joue un **rôle de facilitateur dans la phase de mise en place du marché et des aspects financiers**. Ce marché, à portée régionale, permet une alternative intéressante pour les établissements et permettra de faciliter une potentielle mise en place d'échanges inter-établissements. L'établissement reste complètement autonome sur toute la mise en place et le suivi en interne.



## BILAN 2022

Le GCS a poursuivi son **rôle de facilitateur** dans la phase d'exploitation du marché avec un travail de renouvellement des conventions et la refacturation des services.

En 2022, le Centre Hospitalier Loire Vendée Océan, a souhaité mettre en place un des services MICS.

**8 établissements** exploitent des services proposés dans le bouquet de services d'imagerie médicale MICS

## PERSPECTIVES 2023

En 2023, le GCS poursuivra son action de facilitateur dans l'exploitation du marché.

# ACCOMPAGNEMENT SÉCURITÉ NUMÉRIQUE EN SANTÉ



Financé par l'Union européenne  
NextGenerationEU

L'Agence régionale de santé des Pays de la Loire est engagée depuis plusieurs années dans l'amélioration de la sécurité des systèmes d'information des structures sanitaires et médico-sociales de la région.

Depuis 2016, cette mission d'animation est confiée au GRADeS Pays de la Loire avec pour ambition de diversifier les accompagnements (formats et acteurs ciblés).

## DES FORMATIONS

À destination des personnes en charge ou impliquées dans la sécurité numérique dans leur structure, les formations **permettent de se mettre à jour de la réglementation, des exigences, des actualités (menaces, incidents...) sur le secteur santé/social**. Ces formations sont l'occasion d'aborder la mise en œuvre opérationnelle des mesures de sécurité et de présenter les outils proposés en région.

Elles permettent également **des temps d'échanges privilégiés entre homologues** de structures variées.

## DES WEBINAIRES

À destination des équipes SI, ces formats courts de conférence en ligne permettent d'aborder **des sujets plus techniques avec des experts du domaine**. Le nombre de participants est volontairement réduit afin de permettre l'échange entre ces derniers et avec les animateurs. Les sujets sont ciblés sur les difficultés remontées dans la mise en œuvre de certains plans d'actions ou bien identifiés suite à des incidents critiques ou ayant des causes communes.

## UNE BASE DOCUMENTAIRE RÉGIONALE

Un espace réservé aux professionnels des Pays de la Loire centralise **les outils régionaux et publications nationales afin de limiter les efforts de recherche**. Ainsi, des modèles documentaires expliqués et à contextualiser, des mémos synthétisent les bonnes pratiques à mettre en œuvre sur différentes thématiques viennent compléter les guides produits par les agences nationales.

## UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE

Le Scoop-it Sécurité de l'information de santé et plus agrège des informations de différentes sources et permet un gain de temps pour la veille indispensable à toute personne en charge de la sécurité des SI. [Suivre notre Scoop-it.](#)



## LE SOUTIEN À LA GESTION DES INCIDENTS

Lorsqu'une menace est susceptible d'affecter particulièrement le secteur santé/social, ou que plusieurs incidents similaires sont relevés au niveau régional ou national, des **alertes de sécurité sont diffusées**. Elles permettent aux structures de se mettre en vigilance avec des mesures préventives, en prenant connaissance de mesures correctives à appliquer rapidement et conduites à tenir.

Cette mission de soutien permet, à la demande des structures victimes d'incident, d'opérer un suivi dans la résolution et de communiquer les bonnes pratiques adaptées au contexte.

Le **signalement des incidents graves est obligatoire** pour les établissements de santé, laboratoires de biologie médicale, centres de radiothérapie et hôpitaux des armées au travers du formulaire dédié sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

Cette obligation est étendue aux structures médico-sociales depuis la fin d'année 2020. Une articulation a été mise en place entre l'accompagnement régional (ARS, GRADeS), la cellule dédiée au niveau national (CERT-Santé) et les Fonctionnaires de Sécurité des SI (FSSI) des Ministères Sociaux.

## DES OUTILS DE SENSIBILISATION

Convaincus qu'avec une sensibilisation constante et adaptée l'utilisateur peut devenir le maillon fort de la chaîne cybersécurité, l'ARS et le GCS s'emploient à proposer **des outils de sensibilisation coconstruits avec les acteurs de santé de la région**.

En complément des autres mesures de sécurité, ils visent à accompagner l'amélioration de la sécurité numérique des structures de santé et la protection des données de santé des usagers.



## BILAN 2022

En 2022, de nouveaux incidents médiatisés se sont produits dans des établissements de santé (CH Sud Francilien, CH de Versailles notamment...) mettant en lumière la désorganisation et les impacts sur la prise en charge des usagers que peuvent avoir les incidents sur le SI.

De nombreux **travaux nationaux et régionaux ont été lancés dans le cadre du plan de renforcement cyber** (exercices de crise, centres de ressources...) et sont soutenus dans le cadre du volet numérique sur Ségur qui place désormais la cybersécurité en priorité n°1.

Au sein du GCS, l'année 2022 a été marquée par :

- le **renforcement du pôle** avec l'arrivée d'un chef de projet sécurité numérique,
- l'**acquisition de l'outil régional d'e-learning et campagne de faux phishing** : après un choix concerté entre plusieurs structures, une phase pilote a été menée auprès de cinq établissements puis la phase de généralisation mise en œuvre,
- des **formations à l'analyse de risques** selon la méthode EBIOS RM et à l'homologation de sécurité (RGS) contextualisées à la santé,
- la **création d'un centre de ressources SSI** à destination des ESMS adhérents au GCS et non pourvus de ressources SI. Une phase pilote a été lancée avec des membres du Collectif SI MS,
- l'identification et la réalisation de pilotes pour l'**accompagnement à la réalisation d'exercices de crise cyber** en anticipation de l'exigence à venir d'exercice annuel,
- la **participation à la Commission numérique de l'URML** pour présenter l'actualité cyber et les principaux points de vigilance et réalisation du premier escape game de sensibilisation cyber auprès d'une CPTS,
- la **participation au GTT Cyber en tant que sponsor** et contribution à la rédaction du guide cybersécurité à destination des ESSMS,
- l'**intégration à la Task Force Cyber ministérielle**,
- l'organisation de **partages d'expérience sur le déploiement de Sant'escape – Sécurité numérique** avec d'autres régions : Bretagne, Corse, Bourgogne Franche Comté...

**19 professionnels formés** à l'animation Sant'escape- Sécurité numérique

**951 participants** à une session de Sant'escape depuis son lancement

**6 exercices** de préparation à la crise cyber



## TEMPS FORTS 2022

Nos formations à l'analyse de risques selon la méthode EBIOS RM et à l'homologation de sécurité (RGS) contextualisées à la santé.

TÉMOIGNAGE

« Vous avez participé à la formation des animateurs de Sant'escape - Sécurité numérique, quel déploiement a été réalisé dans votre structure et quels sont les retours des participants ?

*Le début de la formation, avec deux premiers tests, en mai et juillet 2022 se sont avérés concluants. À la rentrée, nous avons poursuivi les sessions à raison de deux par mois (hors périodes de vacances scolaires).*

*En 2022, nous avons formé 34 personnes à l'animation de Sant'escape. Nous poursuivrons 2023 en conservant le même rythme.*

*Les retours sont très positifs, les personnes formées sont satisfaites à chaque debrief et passent un bon moment, dans la bonne humeur tout en étant sensibilisées.*

*L'implication directe des participants au travers du jeu permet vraiment de se rendre compte que même une personne qui n'a pas ou peu de compétences informatiques peut accéder à des infos pro/ perso si manque de vigilance.*

**Léna Catalifaud, chargée de communication aux Capucins, Angers**

Les Capucins est un établissement associatif engagé dans les réponses aux besoins de santé. Le centre est un opérateur de santé important dans le champ de la réadaptation adulte, pédiatrique et de la gérontologie, œuvrant ainsi dans le cadre sanitaire et médico-social. Des compétences pluriprofessionnelles, des équipements de pointe, notre objectif est de vous apporter un parcours de santé au plus près de vos attentes.



## PERSPECTIVES 2023

La fin de l'année 2022 a été marquée par de nouveaux engagements pour renforcer la cybersécurité des établissements de santé annoncés par Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention et Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications.

Le renforcement de l'équipe *Sécurité et conformité numériques* permettra l'enrichissement et l'augmentation du périmètre du centre de ressources cyber du GCS :

- Outils de sensibilisation,
- Formations,
- Webinaires,
- Préparation à la crise cyber,
- Soutien à la gestion des incidents,
- Centre de ressources dédié au médico-social.

# BILAN SOCIAL

AU 31/12/2022



Effectif de **47,7 ETP**  
6 collaborateurs mis à disposition  
1 contrat professionnel



**10 formations thématiques**  
**46 collaborateurs** ont bénéficié d'au moins une formation



**16 nouveaux collaborateurs**  
ayant tous suivi un parcours d'intégration



**34 ans**  
Âge moyen de l'équipe



**1 Comité Social et Économique**  
élu en février



**GCS E-SANTÉ PAYS DE LA LOIRE**  
5 boulevard Vincent Gâche 44200 Nantes  
02 44 76 13 90 • [contact@esante-paysdelaloire.fr](mailto:contact@esante-paysdelaloire.fr)

[www.esante-paysdelaloire.fr](http://www.esante-paysdelaloire.fr)